

Contrat de Rivière Moselle ASBL

Moselle



Avec le soutien de
la



Wallonie

Contrat de Rivière • Flussvertrag

Rapport d'activité : 2020



CONTRATS DE
RIVIÈRE
DE WALLONIE



FLUSS-
VERTRÄGE
WALLONIE



Objectif du rapport

Ce rapport a le but d'informer le lecteur sur les activités de l'ASBL Contrat de rivière Moselle de l'année 2020. À noter que ce rapport est rédigé de manière concise, composé d'une publication mi- année et d'un bilan de fin d'année.

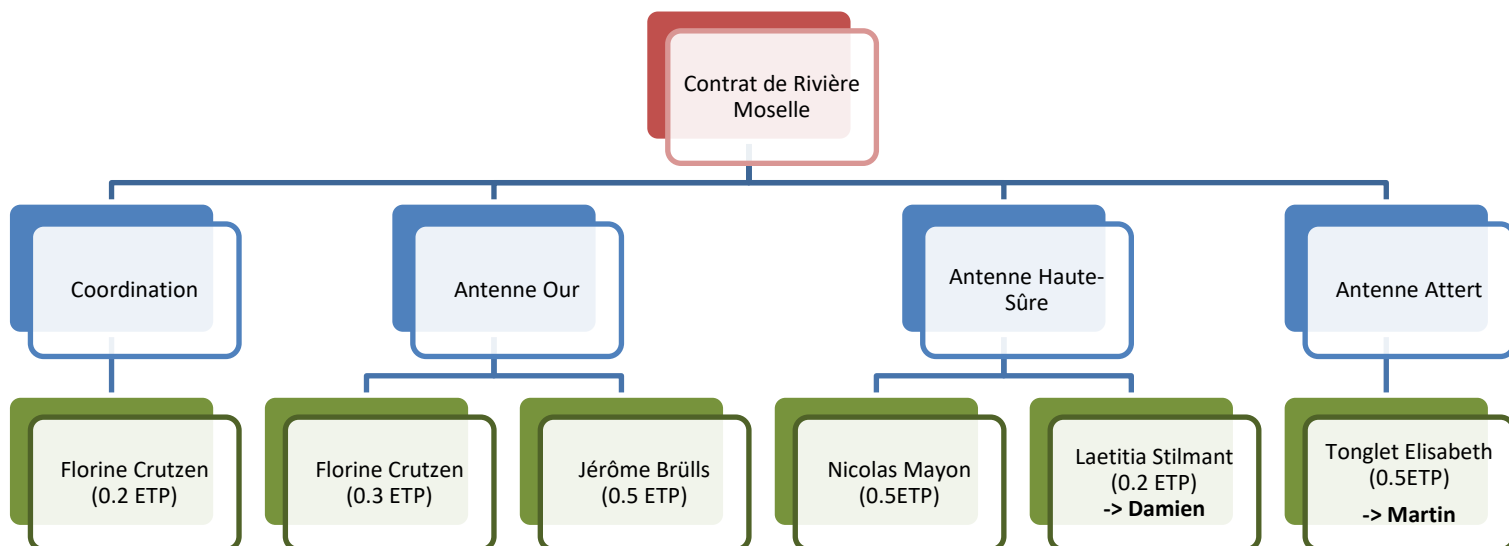
Table des Matières

Objectif du rapport	2
1 ETAT D'AVANCEMENT GENERAL DU CONTRAT DE RIVIERE	5
1.1 Schéma général de l'ASBL.....	5
1.2 Personnel.....	5
1.2.1 Antenne Attert.....	5
1.2.2 Antenne Our	6
1.2.3 Antenne Haute-Sûre	6
1.3 Liste des membres	7
1.4 Etat d'avancement général des missions	9
1.5 Evaluation du PA 2020-2022.....	12
2 SYNTHESE SUCCINCTE SUR LES ACTIONS MENEES	13
2.1 Actions reprises au Programme d'Actions 2020-2022	13
2.2 Actions de la cellule de coordination (actions n° 14-29)	13
2.3 Actions spécifiques par Antenne	16
2.3.1 Antenne Attert.....	16
2.3.2 Antenne Our	21
2.3.3 Antenne Haute-Sûre	26
3 MISE EN PLACE ET ETAT D'AVANCEMENT DE L'INVENTAIRE DE TERRAIN, DE L'ENCODAGE ET DE LA CARTOGRAPHIE (état fin 2020).....	43
3.1 Analyse par thématique des points noirs	43
3.2 Etat d'avancement de l'inventaire et statistique des points noirs résolus (état fin 2020).....	47
3.3 Hétérogénéité de l'inventaire – biais opérateur.....	49
4 Communication.....	51
4.1 Antenne Attert.....	52
4.2 Antenne Haute-Sûre	52
4.3 Antenne Our	53
5 ANIMATIONS ET SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC ET DE PUBLICS CIBLES	55
5.1 Antenne Our	55
5.2 Antenne Attert.....	55
5.3 Antenne Haute-Sûre	56
6 REVUE DE PRESSE.....	62
7 THEMATIQUE DES GROUPES DE TRAVAIL ET L'ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX... 65	
8 NOMBRE ET DATES DES ENTREVUES AVEC LES COLLEGES ECHEVINAUX ET LES DEPUTATIONS PERMANENTES, DES REUNIONS DU BUREAU, DES GROUPES DE TRAVAIL, DES REUNIONS DU COMITE DE RIVIERE ET D'AUTRES REUNIONS.....	66
9 SYNTHESE DES POINTS POSITIFS ET NEGATIFS CONCERNANT LA MISE EN OEUVRE DES PROJETS ET LA METHODOLOGIE GENERALE DEVELOPPEE	69

10	FORMULATION DE SOLUTIONS PRECONISEES PAR LE COMITE DE RIVIERE POUR AMELIORER LES RESULTATS DU CONTRAT DE RIVIERE	70
11	TABLEAU DES ETUDES MENEES	70
12	RELEVÉ DES DEPENSES EFFECTUEES PENDANT L'ANNEE ECOULEE ET MONTANTS PREVISIONNELS DE L'ANNEE SUIVANTE	70

1 ETAT D'AVANCEMENT GENERAL DU CONTRAT DE RIVIERE

1.1 Schéma général de l'ASBL



1.2 Personnel

1.2.1 Antenne Attert

C'est Elisabeth Tonglet de l'équipe du PN Vallée de l'Attert qui assure la coordination locale « Attert » et les animations (0.5 ETP).

Elisabeth est en congé de maladie depuis mi-janvier 2020. Comme elle assure également des animations dans les écoles pour le Parc naturel de la Vallée de l'Attert, elle n'a pas été remplacée pendant le confinement et les premières phases de déconfinement qui ne permettaient pas ce type d'animations. Certaines actions du CR Moselle ont été menées par d'autres membres de l'équipe du PNVA.



Son remplacement est assuré depuis le 16 novembre par Martin Lepage, engagé à mi-temps pour la sensibilisation au Parc naturel de la Vallée de l'Attert, et à mi-temps sur le contrat de rivière Moselle antenne Attert.

Mail : martin.lepage@attert.be

Fixe : +32 63/22.78.55



1.2.2 Antenne Our

- La coordination du contrat de rivière Moselle (0.2 ETP) et de l'antenne locale de l'Our (0.3 ETP) est assurée par Mme Florine Crutzen depuis novembre 2019.

Mail : crmoselle@gmail.com ou florine.crutzen@botrange.be

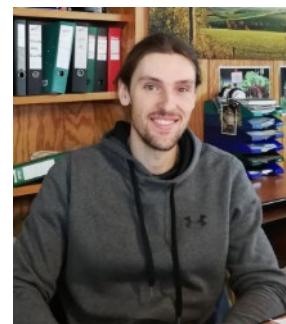
Fixe : +32 80/44.03.98



- Jerome Brüls, depuis le 19/02/18 travaille sur l'antenne Our (0.5 ETP). Originaire d'Elsenborn, il est familier avec l'Eifel. Il possède un diplôme de bachelier en Chimie et Biotechnologie.

Mail : jerome.bruls@botrange.be

Mobil : +32 498/63.12.57



1.2.3 Antenne Haute-Sûre

Deux personnes de l'équipe du Parc naturel ont été mobilisées pour travailler au niveau de l'antenne locale « Haute-Sûre ».

- Nicolas Mayon, biologiste : coordination locale de l'outil (0.53 ETP).



- Laetitia Stilmant, animatrice : animations et sensibilisation du public. (0.23 ETP)
Durant la durée de son absence, Damien remplace Laetitia dans ses missions.





Damien Adam

Chargé de mission en pédagogie et agriculture pour le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier.

Mission : Ancien enseignant, Damien travaille au Parc naturel en tant qu'animateur. Que ce soit dans les écoles ou vers le Grand Public, il sensibilise tout un chacun aux différents projets du Parc naturel. Passionné par l'agriculture, il a également en charge quelques missions dans ce domaine.

Coordonnées : damien@parcnaturel.be

1.3 Liste des membres

Actualisé le 1/12/2020

	Membres de l'asbl, maîtres d'œuvre et partenaires			Contact				Coordonnées					
	Nom abrégé	Nom	Groupe	Nom	Prénom	Titre	Membre de l'ASBL (o ou n)	Membre du CA (o ou n)	rue	n°	Code postal	Localité	email
effectifs et de leurs délégués à l'AG et au CA	SPW-ARNE-DEE-DESU	Direction des Eaux de surface (SPW-ARNE)	Administrations régionales	SMOOS	Augustin	Attaché	o	o	rue du Bransart	107	5020	Malonne	augustin.smoos@spw.wallonie.be
	SPW-ARNE-DRCE-DCENN	Direction des Cours d'eau non navigables central (SPW/ARNE)	Administrations régionales	PALM	Elmar	Agent	o	o	Zur Lehmkaul	9	4760	Büllingen	elmar.palm@spw.wallonie.be
	SPW-ARNE-DNF- service de la pêche (DCP)	Direction de la Chasse et de la Pêche (SPW/ARNE)	Administrations régionales	WALTZING	Daniel	Attaché	o	o	Rue du Maupassage	22	6723	HABAY-LA-VIEILLE	daniel.waltzing2@hotmail.com
	La Commune de Bullange	La Commune de Bullange	Communes et provinces	REUTER	Wolfgang ?	échevin	o	n			4760	Büllingen	reuterwolfgang@skynet.be
	La Commune de Amel	La Commune de Amel	Communes et provinces	WIESEMES	Stephan	échevin	o	n	MALMEDYER WEG	23	4770	SCHOPPEN	s.wiesemes@amel.be
	La Commune de Saint-Vith	La Commune de Saint-Vith	Communes et provinces	VLIEGEN	Emmanuel	échevin	o	n				St-Vith	emmanuel.vliegen@st.vith.be
	La Commune de Burg-Reuland	La Commune de Burg-Reuland	Communes et provinces	DOLLENDORF	Serge	échevin	o	o	Quart, Weweler	4	4791	BURG-REULAND	serge.dollendorf@burg-reuland.be
	La Commune de Bastogne	La Commune de Bastogne	Communes et provinces	BONNET	Coralie	échevin	o	n	Rue Tasleux	2A2	6600	Bastogne	coralie.bonnet@bastogne.be
	La commune de Martelange	La commune de Martelange	Communes et provinces	MERTZ	Stephane	échevin	o	n	Route de Bastogne	15	6630	Martelange	stephane.mertz@martelange.be
	La Commune de Vaux-sur-Sûre	La Commune de Vaux-sur-Sûre	Communes et provinces	GROGNA	Valentine	échevin	o	n	Jodenville	22	6640	Vaux sur Sure	val.grogna@hotmail.com
La Commune d'Attart	La Commune d'Attart	Communes et provinces	TASSIGNY	Benoit	échevin	o	o	Rue de la Villa Romaine	184	6717	Attart	benoit.tassigny@skynet.be	
Liste des membres	La Commune de Léglise	La Commune de Léglise	Communes et provinces	BLAISE	Nadia	échevin	o	n	Rue du Beau-Lieu	29	6860	Thibessart	nadia.blaisedebay@gmail.com
	La Commune de Fauvillers	La Commune de Fauvillers	Communes et provinces	CHETTER	Geoffrey	échevin	o	o	Route de Livarchamps, Honville	65	6637	FAUVILLERS	geoffrey.chetter@fauvillers.be
	PNHFE	Le Parc naturel Hautes-Fagnes Eifel	Acteurs locaux	GUEBEL	Michael	Directeur	o	o					michael.guebel@botrange.be
	PNHSA	Le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier	Acteurs locaux	LIESSE	Donatien	Directeur	o	o	Rue d'Everlange	31	6860	Witry (LEGLISE)	donatien@parcnaturel.be
	PNVA	Le Parc naturel de la Vallée de l'Attart	Acteurs locaux	HUBERT	Sylvie	Directeur	o	o	Route de l'Ermitage	341	6717	Heinstert	sylvie.hubert@attart.be
	Province de Liège (DST_Plux)	Direction générale Infrastructures et Environnement	Communes et provinces	MARECHAL	Michel		o	n					michel.m.marechal@provincedeliege.be; stp.direction@provincedeliege.be
Province de Liège	Direction du Service technique de la Province de Liège	Communes et provinces	KHUAT DUY	Bruno	Ingénieur	o	n					bruno.khuatduy@provincedeliege.be	

Comité local Our	BNVS	Natopora BNVS	Acteurs locaux	JACOBS	Marc	Membre	o						marc.jacobs33@skynet.be
	DNF	Département de la Nature et des Forêts (SPW/ARNE)	Administrations régionales	BENKER	Stephan	Attaché	o		Avenue Monbijou	8	4960	Malmedy	stephan.BENKER@spw.wallonie.be
	SPW-ARNE-DNF	Département de la Nature et des Forêts (SPW/ARNE)	Administrations régionales	ROHL	Francis		o						francis.rohl@skynet.be
	SPW-ARNE-DNF	Département de la Nature et des Forêts (SPW/ARNE)	Administrations régionales	PIP	Ralph		o						ralph.pip@spw.wallonie.be
	SPW-ARNE-DNF- service de la pêche	Direction de la Chasse et de la Pêche (SPW/ARNE)	Administrations régionales	CLARINVAL	Mathieu	agent	o						mathieu.clarINVAL@spw.wallonie.be
	SPW Agriculture	SPW Agriculture	Administrations régionales	REUTER	Marc	Attaché	o						marc.reuter@spw.wallonie.be
	Agra-Ost	Agra-Ost	Acteurs locaux	GENNEN	Jerome	Directeur	o		Klosterstraße	38	4780	St-Vith	agraost@skynet.be
	AIDE	Association intercommunale pour le démergement et l'épuration	Acteurs locaux	ELOY	Delphine	ingénieur département	o						d.eloy@aide.be
	AVES Ostkantone	Association ornithologique (Cantons de l'Est)	Acteurs locaux	REUTER	Gerhard		o		Worriken	9	4750	Bütgenbach	aves.vog@skynet.be
	KUZ	KUZ	Acteurs locaux	DRIES	Eric	Directeur	o		Reuland	63	4790	Reuland	eric.dries@worriken.be; info@kuz.be
	Verkehrsverein Reuland	Verkehrsverein Reuland	Acteurs locaux	REUTEN	Helmut		o		Maspelt	12a	4791	Reuland	helmut.reuten@verkehrsvereinreuland.com
	Natagriwal	Natagriwal	Acteurs locaux	HUGO	Emily		o						ehugo@natagriwal.be
	PNHFE	Parc naturel hautes Fagnes - Eifel	Acteurs locaux	GUEBEL	Michael	Directeur	o	o					michael.guebel@botrange.be
	Contrats de rivière Wallonie	Contrats de rivière Wallonie	Administrations régionales	SMOOS	Augustin	attaché	o		rue du Bransart	107	5020	Malonne	augustin.smoos@spw.wallonie.be
	DCENN Malmedy	Direction des Cours d'eau non navigables	Administrations régionales	PALM	Elmar	Agent	o		Zur Lehmkaul	9	4760	Büllingen	elmar.palm@spw.wallonie.be
	Administration communale de Amblève	Administration communale de Amblève	Communes et provinces	WIESEMES	Stephan	échevin	o						
	Administration communale de Bullange	Administration communale de Bullange	Communes et provinces	REUTER	Wolfgang ?	échevin	o						
	Administration communale de Burg-Reuland	Administration communale de Burg-Reuland	Communes et provinces	DOLLENDORF	Serge	échevin	o						
	Administration communale de Saint-Vith	Administration communale de Saint-Vith	Communes et provinces	VLIEGEN	Emmanuel	échevin	o						
	Province de Liège - STP	Direction du Service technique de la Province de Liège	Communes et provinces	KHUAT DUY	Bruno		o						

Comité local de l'Attert	AVE	Association intercommunale pour la Valorisation et la Protection de	Acteurs locaux	BAUDUIN	Aline	conseillère	o		Drève de l'Arc-en-Ciel	98	6700	Arlon	aline.bauduin@idelux.be danielwaltzing62@hotmail.com
	DCP	Direction de la Chasse et de la Pêche (SPW/ARNE)	Administrations régionales	Waltzing	Daniel	Attaché	o		Rue du Maupassage	22	6723	abay-la-Vieil	pierre.otte@spw.wallonie.be roland.gillet@spw.wallonie.be
	DCENN Marche-en-Famenne	Direction des Cours d'eau non navigables-district de Marche-en-Famenne (SPW/ARNE)	Administrations régionales	OTTE	Pierre		o		Rue ville basse	33	6660	Houffalize	augustin-smoos@spw.wallonie.be
	DESu	Direction des Eaux de surface (SPW/ARNE)	Administrations régionales	Smoos	Augustin		o		Avenue Prince de Liège	15	5100	Jambes	joseph.grognon@hotmail.com guypetit56@hotmail.com
Comité local de Haute-Sûre	commune de Vaux-sur-Sûre	commune de Vaux-sur-Sûre	Communes et provinces	Grogna	Valentine		o		Jodenville	22	6640	Vaux-sur-Sûre	geoffrey.chettor@publilink.be
	commune de Bastogne	commune de Bastogne	Communes et provinces	BONNET	Coralie		o		Rue Tasiaux	2A2	6600	Bastogne	donatien@parcnaturel.be
	commune de Fauvillers	commune de Fauvillers	Communes et provinces	Chetter	Geoffrey		o		Route de Livarchamps, Honville	25	6637	Fauvillers	
	commune de Léglise	commune de Léglise	Communes et provinces	BLAISE	Nadia		o		Rue du Beau-Lieu	29	6860	Thibessart	
	commune de Martelange	commune de Martelange	Communes et provinces	MERTZ	Stéphane		o		Route de Bastogne	15	6630	Martelange	
	PNHSFA	Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier	Acteurs locaux	Liesse	Donatien		o		Chemin du moulin	2	6630	Martelange	
	AVE	Association intercommunale pour la Valorisation et la Protection de	Acteurs locaux	BAUDUIN	Aline	conseillère	o		Drève de l'Arc-en-Ciel	98	6700	Arlon	pierre.otte@spw.wallonie.be roland.gillet@spw.wallonie.be danielwaltzing62@hotmail.com
	SPW - DCENN - District de Marche	Direction des Cours d'eau non navigables District de Marche (SPW/ARNE)	Administrations régionales	OTTE	Pierre		o		Rue ville basse	33	6660	Houffalize	
	SPW - DNF - Service de la Pêche	SPW - DNF - Service de la Pêche	Administrations régionales	Waltzing	Daniel		o		Rue du Maupassage	22	6723	Habay-la-vieille	
	DESu	Direction des Eaux de surface (SPW/ARNE)	Administrations régionales	SMOOS	Augustin		o		Avenue Prince de Liège	15	5100	Jambes	
CHAHS	Cercle d'Histoire et d'Archéologie de la Haute-Sûre	Acteurs locaux	WELENS	Hans		o		Rue W. Van Perck	6	1140	Evere	hans@ateliers-evere.be	

1.4 Etat d'avancement général des missions

Cette année 2020 a été marquée par la clôture du PA 2017-2019 et l'entrée en vigueur du nouveau plan d'actions triennal 2020-2022.

309 actions sont inscrites initialement au programme d'actions 2020-2022 du Contrat de rivière Moselle. La ventilation des différentes actions en fonction de leur échéance n'est pas encore établie clairement lors de la première année.

En 2020, quelques actions ont été ajoutées au programme qui comprend à présent 314 actions.

REMARQUE IMPORTANTE : En cette année 2020, la pandémie Covid-19 a bouleversé le monde entier. Des mois de confinement et de restrictions liées aux animations, regroupements, télétravail etc. nous ont fortement limités dans notre organisation (annulations, reports et réadaptations de nos actions prévues). De plus, plusieurs animateurs sont tombés en maladie ou en congés 'longue durée' ; Il a donc fallu procéder à leur remplacement.

Tableau 1 : échéance des actions du programme d'actions 2020-2022 du Contrat de rivière Moselle.

Échéance prévue	Nombre d'actions
2019	3
2020	27
2021	6
2022	57
2017-2021	1
2019-2020	1
2020, 2022	1
2020;2022	1
2020-2022	41
A faire évoluer en fonction des points noirs à solutionner	1
A la demande	3
A la demande	
Action continue	1
Action continue	2
Action en 2019-2020	1
Action en 2019-2021	2
Action en 2020	1
Action récurrente	55
Action récurrente	6
Chaque année	70
Chaque année, 2x/an	2
Chaque année, 3x/an	1
Ponctuel	1
Récurrent	12
Sous réserve de reconduction du projet	1
Tous les 3 ans sous réserve d'interdiction en raison du batrachochytrium	1
sans info	16
Total général	314

De manière globale le contrat de rivière Moselle possède un taux de réalisation de 8% - près de 40% d'action en cours ! **Un chiffre intéressant alors que nous ne sommes qu'au début du PA et dans un contexte complexe inédit.**

De plus, 5 nouvelles actions se sont ajoutées à notre programme d'action initial durant le premier semestre 2020.

Tableau 2 : Etat de réalisation des actions du Contrat de rivière Moselle en 2020.

Etat des actions mi-2020	Nombre d'actions	%
Annulée	2	1%
En cours	101	32%
Réalisée	13	4%
Reportée	27	9%
Sans info	171	54%
Total général	314	100%
Etat d'avancement fin 2020		
	Nombre d'actions	%
Annulée	4	1%
En cours	119	38%
Réalisée	24	8%
Reporté	57	18%
Sans info	110	35%
Total général	314	100%

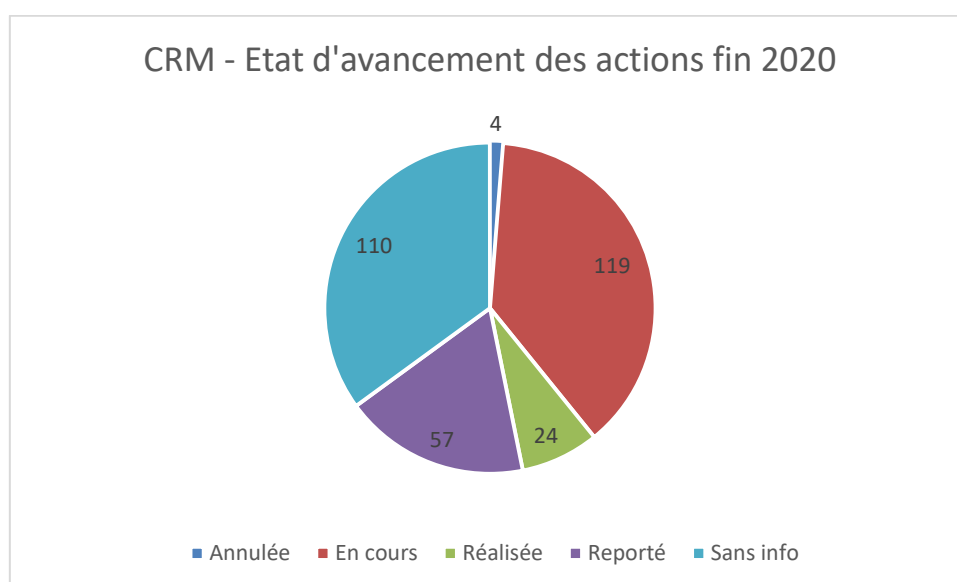


Figure 1 : Réalisation 2020 du Contrat de rivière Moselle ASBL.

En annexe de ce rapport, sont joints les détails de l'état du programme d'actions 2020-2022.

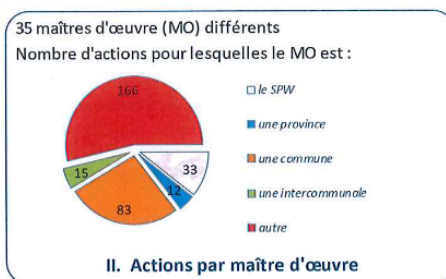
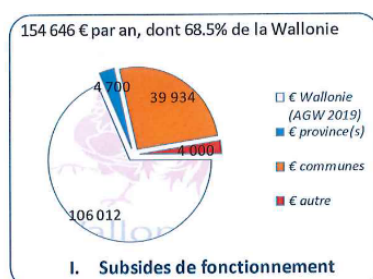
L'observation du tableau ci-dessus laisse déduire que la majorité des actions, sont des actions récurrentes. Nous avons eu un retour de 204 actions sur les 314 inscrites au PA en l'état fin 2020. 110 actions sont sans informations. Ceci s'explique probablement par une partie des actions prévues ont dû être annulées ou reportées/adaptées pour cause exceptionnelle de pandémie du Coronavirus. Les conditions exceptionnelles justifient également que l'ensemble des maîtres d'œuvre n'ont pas pu nous fournir les informations sur l'avancement de leurs actions en temps et en heure pour ce rapport et que leur agenda/mode d'organisation a pu être également perturbé.

1.5 Evaluation du PA 2020-2022

Contrat de Rivière Moselle - Programme d'actions 2020-2022



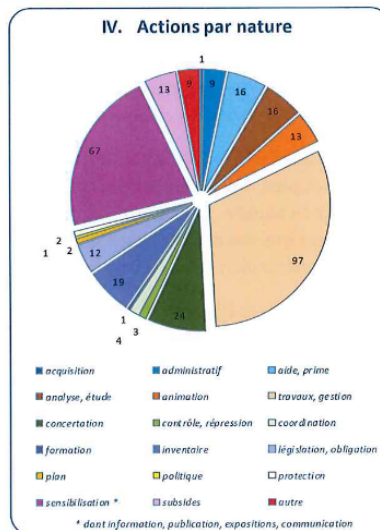
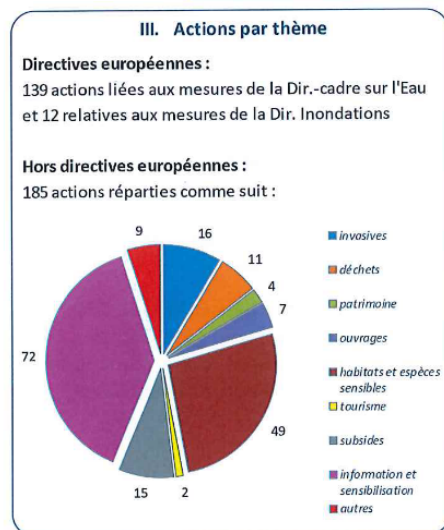
Synthèse



309 actions prévues

3 078 points noirs relevés, dont 688 prioritaires

313 km de linéaire inventorié



2 SYNTHÈSE SUCCINCTE SUR LES ACTIONS MENEES

2.1 Actions reprises au Programme d'Actions 2020-2022

Le fichier Excel est en pièce jointe au présent rapport. Il reprend le détail pour chaque action menée.

2.2 Actions de la cellule de coordination (actions n° 14-29)

Gestion administrative quotidienne de l'ASBL

Ici commence la mer

Action n°15 du Programme d'Actions 2020-2022

Maitre d'œuvre	CRMoselle – Cellule de coordination
Partenaires	communes
Echéance	2020-2022

La coordination du projet Ici commence la mer (contacts avec les CR, commandes auprès des communes) a été réalisée début 2020. Malheureusement, la conférence de presse en la pose des macarons dans les communes d'Attert, Burg-Reuland, Fauvillers, Martelange et Saint-Vith a pris du retard à l'agenda pour les raisons exceptionnelles précitées précédemment. Malgré une volonté de postposer cela, nous n'avons pas su organiser d'évènements en seconde partie d'année, pour les mêmes raisons. Les macarons sont par contre distribués au Parc qui ont pour mission de les faire parvenir aux communes concernées.

L'action sur les communes germanophones (Bütgenbach, Bullange, Amblève, St. Vith et Burg-Reuland) du sud était organisée en collaboration avec le contrat de rivière Amblève. Nos collègues du CRA avaient pris en charge les communes en commun Bullange et Amblève et avaient distribués leurs macarons avant les mesures Covid, ces deux communes ont donc déjà posé leurs macarons.



Participation aux réunions des coordinateurs

Action n°16 du Programme d'Actions 2020-2022

Maitre d'œuvre	CRMoselle – Cellule de coordination
Partenaires	Le CR de Wallonie
Echéance	2x Chaque année

Cette action se réalise normalement 2x par an. Etant donné le contexte particulier en cette année 2020, aucune réunion n'a pu avoir lieu entre mars et juin. En seconde partie d'année, diverses réunions des CR ont été organisées à distance avec pour thèmes : Ici commence la mer, BeWapp etc.

Organiser la concertation nécessaire pour tous les projets, travaux ou pour aider à la résolution de problèmes ponctuels ou globaux autour de la rivière et des zones humides du bassin (zones de baignades, circulation sur la rivière, ...).

Action n°19 du Programme d'Actions 2020-2022

Des concertations occasionnelles se font pour les travaux dans les bassins de l'Our, de l'Attert et de la Haute-Sûre, notamment avec le DNF, la DCENN, les STP et la Province de Liège (bassin de l'Our)

Assurer le rôle de centre d'expertise sur les espèces invasives de faune et de flore locale

Action n°21 du Programme d'Actions 2020-2022

Maitre d'œuvre	CRMoselle – Cellule de coordination
Partenaires	
Echéance	Chaque année

Ce rôle est assuré à travers la gestion espèces invasives de la faune et de la flore.

Assurer la concertation entre les différents partenaires du Contrat de Rivière, au niveau du sous-bassin et des antennes locales, notamment par le biais du comité de rivière et des groupes de travail

Action n°22 du Programme d'Actions 2020-2022

Ce point est traduit dans le PA 2020-22. Diverses réunions à distance se sont déroulées notamment sur les PGRI, PARIS etc

Communiquer autour des réalisations positives des partenaires du Contrat de Rivière et valoriser les efforts déployés via la presse locale et différents médias d'information (web, bulletins communaux...). + bulletin de liaison

Action n°23 et 24 du Programme d'Actions 2020-2022

Article dans le Grenz-Echo le 20 février 2020 : *Noch viel zut un am Oberlauf der Our*

Home / Burg-Reuland

UMWELT:



Noch viel zu tun am Oberlauf der Our

Von Arno Colaris | Veröffentlicht am 20.02.2020 um 06:57

Der Flussvertrag Mosel, in dessen Einzugs- bzw. Zuständigkeitsbereich auch die Our liegt, hat aus verschiedenen Gründen einen etwas holprigen Start hingelegt, was aber nicht heißt, dass die Akteure vor Ort in den vergangenen Jahren untätig geblieben sind. Im Gegenteil: Problemzonen wurden erkannt und werden bearbeitet. Ein Schwerpunkt ist die Bekämpfung invasiver Pflanzen.

Organiser les journées wallonnes de l'eau

Action n°25 du Programme d'Actions 2020-2022

JWE mars 2020 annulées pour raison COVID. Cependant, certaines antennes ont décidé de reporter leurs activités et ont pu en réaliser dans les écoles en automne 2020.

Mettre en œuvre le PA2020-2022

Action n°27 du Programme d'Actions 2020-2022

Organisation de la cérémonie de signature en Mars 2020, reportée pour raisons COVID à une date inconnue puisque les rassemblements sont toujours déconseillés. En AG de septembre, il a été décidé de procéder à une signature à distance. L'administratrice récolte donc les pages signées progressivement dans le courant d'année 2020.

Assurer le suivi des actions auprès des maîtres d'œuvre

Publication du rapport annuel

Action n°28 du Programme d'Actions 2020-2022

Rapport intermédiaire 2020

Rapport annuel 2020 sous objet

Organiser diverses activités pour faire connaître le CRM, ses caractéristiques, ses atouts et le travail de ses partenaires (dont le CRA) lors de diverses manifestations : salon, foire, expo, w-e bienvenu et autres

Action n°29 du Programme d'Actions 2020-2022

Etant donné le contexte particulier et l'annulation de la quasi-totalité des manifestations durant l'année 2020, ce point sera surtout réalisé en 2021-2022

2.3 Actions spécifiques par Antenne

2.3.1 Antenne Attert

Gestion durable de l'eau de pluie en milieu urbain :

- Récupération de l'eau de pluie
- Alternatives aux surfaces imperméables

Action n°131 du Programme d'Actions 2020-2022

Lors de chaque demande de permis de bâtir, un dépliant sur les différentes méthodes de récupération de l'eau de pluie est remis au demandeur. Ce dépliant évoque les infiltrations avec ou sans rétention, les toits verts, les écoulements à ciel ouvert et la récupération (citerne).



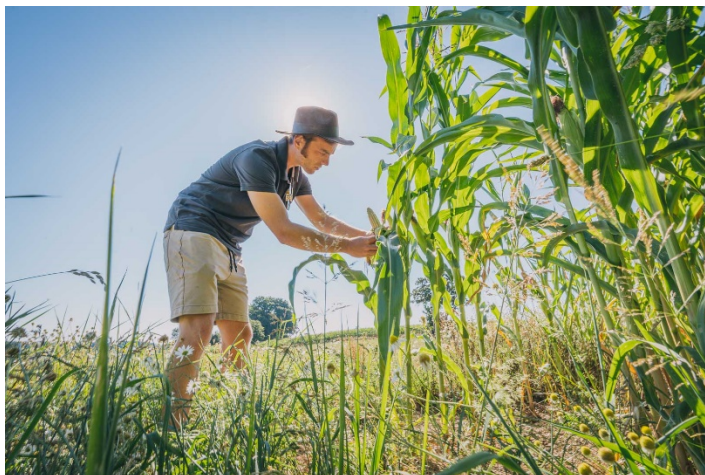
Participation au projet "Génération terre"

Action n°138 du Programme d'Actions 2020-2022

Le PNVA est partenaire avec deux autres parcs naturels wallons d'un projet pilote de réduction des pesticides en milieu agricole. Le suivi individuel et de terrain a reçu un bon écho auprès des agriculteurs avec actuellement 6 exploitations suivies pour une surface de 850 hectares dont une partie est située non loin de la zone de captage de Post. Un travail important a été réalisé pour identifier des indicateurs d'utilisation des Produits phytopharmaceutiques en collaboration avec l'ensemble des partenaires et ce malgré l'absence d'un consensus sur un indicateur ces dernières années en Belgique et en Europe plus généralement. Ces indicateurs d'utilisation, directement appliqués à l'échelle de l'agriculteur, pourraient être utilisés dans le futur à l'échelle de la Wallonie et, éventuellement servir de référence objective à d'autres pays. Par ailleurs, il est à noter, que cette récolte de données d'un haut degré de précision permet la création d'une base de données des pratiques agricoles et d'utilisations de PPP qui est souvent peu disponible ou bien moins détaillée. Cette base de données de grande valeur, rendue anonyme, pourrait servir à bon nombre de projets des partenaires du projet.

La dynamique territoriale élaborée avec les acteurs du projet semble prometteuse et permettra également de diffuser les expériences et bonnes pratiques au-delà du groupe d'agriculteurs suivi individuellement. Les changements de pratiques agricoles nécessitent du temps et un suivi à l'échelle de la rotation. Une analyse technique de cette rotation, via le projet, permettra d'avoir un aperçu

complet de leviers d'actions efficaces à mettre en place pour réduire l'utilisation des pesticides. Enfin, la collaboration étroite et les échanges entre les différents Parcs naturels afin de mettre en œuvre ce projet, ainsi qu'avec les partenaires wallons, promettent des avancées dans cette thématique des PPP et permettront une utilisation fiable des résultats à long terme.



Opération Grand nettoyage de Printemps **Action n°140 du Programme d'Actions 2020-2022**

Prévue le 28 mars 2020 dans tous les villages de la commune d'Attert, cette opération a été annulée. La personne de contact pour chaque village avait été désignée et le dépliant reprenant toutes les informations pratiques a été distribué sur tout le territoire.

L'opération est reportée par la Région wallonne au dernier week-end de septembre mais la commune d'Attert a décidé de ne pas y participer.

Le PNVA est souvent le relais, auprès de la commune, de la population qui constate des dépôts sauvages. Il en informe le service travaux de la commune d'Attert. Cela est arrivé plusieurs fois malheureusement en 2020.



Contrôle et lutte contre les plantes riveraines exotiques envahissantes **Actions n°141 et 142 du Programme d'Actions 2020-2022**

La population de Berce du Caucase de Post est gérée par fauchage car c'est la seule méthode qui convient à cette vaste zone caillouteuse. Les ouvriers communaux s'occupent de la fauche mécanique et de la fauche manuelle (autour des arbres). Pour des raisons d'organisation au sein de l'équipe des travaux de la commune, la fauche n'a eu lieu qu'une seule fois cette année. Cette gestion mise en place il y a six ans porte ses fruits, la population régresse nettement. Le rapport de gestion 2020 pour la population n°785 a été rédigé par le PNVA et renvoyé à la RW.

Echelle à poissons de Luxerath **Action n°144 du Programme d'Actions 2020-2022**

Une étude complète a été réalisée et les travaux ont été budgétisés par la Province. Certains éléments doivent encore être vérifiés et le rapport « investissement budgétaire – bénéfice « environnemental » » doit encore être réalisé.

Stabilisation de berge sur la Nothomberbaach**Action n°145 du programme d'Actions 2020-2022**

La berge gauche de la Nothomberbaach fut stabilisée via le bail d'entretien provincial, en octobre 2020.

Gestion du marais de Grendel**Actions n°147 du Programme d'Actions 2020-2022**

Ce marais est situé à cheval sur la Belgique et le Grand-duché de Luxembourg. Depuis de nombreuses années, son entretien se fait en concertation avec les deux organismes gestionnaires. Le caillebotis a été entretenu par le partenaire grand-ducal Natur&ëmwelt. La fauche a été réalisée par le service technique de Natagora fin aout avec l'aide d'un agriculteur de la commune qui a repris le foin.

Suivi des mares et nichoirs**Actions n°150 et 151 du Programme d'Actions 2020-2022**

L'inventaire des mares à batraciens du territoire fut assuré par une chargée de mission du PNVA pendant l'absence d'Elisabeth Tonglet en tenant compte d'une fiche-type d'évaluation biologique des mares élaborée par Eric Graitson et le PNVA. Le suivi des nichoirs à cincles plongeurs fut quant à lui assuré par Martin Lepage dès son arrivée au CR.

Journées wallonnes de l'eau (organisation d'animations sur le thème de l'année)**Actions n°154 du Programme d'Actions 2020-2022**

Cette année, c'étaient les élèves des classes maternelles des huit implantations scolaires de la vallée de l'Attert qui devaient bénéficier mi-mars d'un superbe spectacle de la compagnie Zanni dans le cadre des Journées wallonnes de l'Eau. Cette fois, l'antenne locale Attert du CR Moselle avait opté pour le spectacle « GOUTTE D'EAU ». La préparation des deux jours de spectacle et la réservation des autocars ont été faites mais tout a dû être annulé à cause de la première semaine de confinement. Le spectacle a alors été reporté en novembre et pour tenir compte des règles sanitaires, cinq représentations au lieu de trois ont été planifiées les 19 et 20 novembre. Les écoles étant passées en code rouge, ce qui signifie la suspension des activités extra-muros, le spectacle a à nouveau été reporté, à avril 2021 cette fois.



Journées wallonnes de l'eau (animations scolaires ou publiques au niveau transfrontalier)**Actions n°155 du Programme d'Actions 2020-2022**

Une visite du marais de Grendel était prévue le 25 mars 2020 en langue luxembourgeoise par la Maison de l'Eau de Redange et les commissions de l'environnement de Colmar-berg et de Bissen. Après une visite des sources en 2019, c'est le marais transfrontalier de Grendel qui était au programme en 2020. L'annonce de l'évènement avait été faite via différents canaux de communication mais l'évènement a dû être annulé.

Circuit du patrimoine lié à l'eau**Actions n°158 du Programme d'Actions 2020-2022**

Le Contrat de rivière Semois-Chiers, les communes d'Arlon, Attert, Aubange et Messancy, la Maison du Tourisme du Pays d'Arlon et l'antenne locale Attert du CR Moselle ont lancé en 2019 un projet de mise en valeur du patrimoine lié à l'eau. Ce projet, « Au fil de l'eau », couvre le territoire du pays d'Arlon.

En 2019, un inventaire des lavoirs, abreuvoirs, pompes, fontaines et moulins a été réalisé sur chaque commune et des panneaux informatifs ont été créés afin de rappeler aux visiteurs le rôle essentiel que ces constructions avaient dans le passé. Au total, 87 panneaux dont 20 sur le territoire attertois ont été placés dans les quatre communes concernées. On retrouve sur chaque panneau une photo ancienne ainsi qu'un texte expliquant quelques éléments architecturaux, historiques ou encore des anecdotes.

En 2020,

- Un dépliant A2 explicatif a été rédigé et imprimé en 10000 exemplaires. Il reprend des coups de cœur par commune, dont 5 sur Attert.
- Un document plus complet sur les éléments du patrimoine lié à l'eau de chaque commune a été rédigé : texte en français avec résumé en anglais, allemand et néerlandais.
- Un document a également été réalisé afin de présenter les lessives d'autrefois, l'évolution des techniques de lessivage ainsi que les différents patrimoines liés à l'eau (lavoirs, abreuvoirs, pompes, moulins, ...).

Les documents sont téléchargeables sur les différents sites internet des partenaires du projet.

<http://www.pnva.be/files/uploads/2020/07/Eau-fil-de-l-eau-1.pdf>



LE PAYS D'ARLON
au fil de l'eau

17, rue de la République - 6900 Arlon
Tél : 063 42 11 11 - Fax : 063 42 11 12
www.paysd'arlon.be

AUBANGE
au fil de l'eau

More info ?
www.arlon-tourisme.be

MESSANCY
au fil de l'eau

1. Fontaine du Haut

2. Lavoir d'Aubange

1. Lavoir de Longeau

2. Lavoir de Gueff

3. Lavoir de Turpange

3. Lavandières d'Athus

4. Abreuvoir de Battincourt

4. Lavoir de Habergy

5. Lavoir de Sélange

6. Abreuvoir de Hondelange

7. Moulin de Habergy

L'inauguration des panneaux et la présentation du dépliant ont eu lieu le 9 mars 2020 au lavoir du Wäschnour à Arlon en présence des différents partenaires dont les quatre communes, les deux CR et la Maison du Tourisme du Pays d'Arlon. De nombreux journalistes étaient présents (articles et reportage Tv)

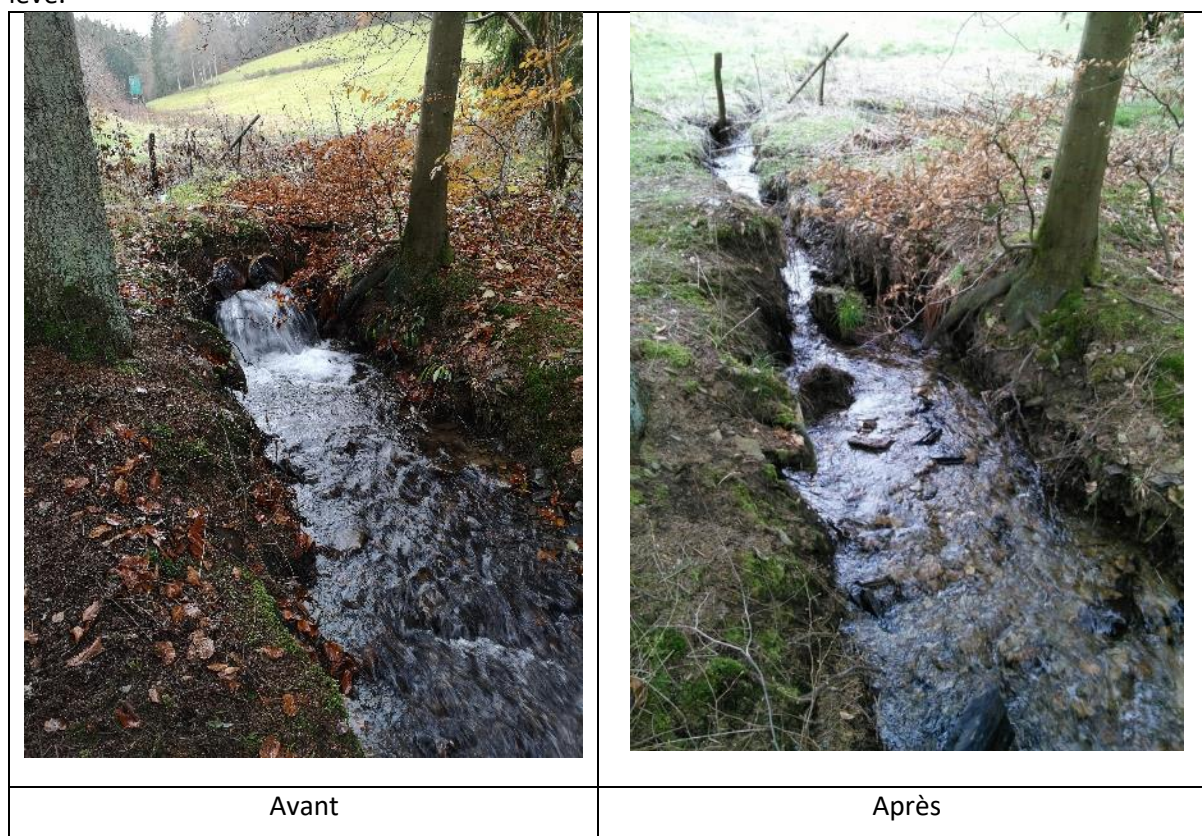


2.3.2 Antenne Our

Moulin de Herresbach-droits d'eau

Action n°69 du Programme d'Actions 2020-2022

Droits d'eau du Moulin de Herresbach (Herresbacher Mühle). En amont du moulin, un obstacle a été créé pour alimenter le moulin. Le cours d'eau qui alimente le moulin a été dévié totalement par moments. L'obstacle créé est insurmontable pour les poissons, pourtant la petite rivière est une zone de frai potentielle. Lors de la réalisation de ce point d'action, la situation du droit d'eau a été mise au clair avec la commune. Il en est sorti que ce droit a été cédé déjà dans les années 60. Le propriétaire n'avait donc pas le droit d'alimenter le moulin. Avec l'accord de la commune, ce petit obstacle a été levé.



Gestion des plantes invasives

Action n°30, 37, 66, 82, 93, 99 du Programme d'Actions 2020-2022

Comme chaque année, l'antenne de l'Our coordonne la gestion des plantes invasives sur les communes dans le bassin versant de l'Our. Cette année on s'est encore focalisé sur la gestion de la berce du Caucase. Pour raison inconnue, cette plante est apparue à quelques nouveaux endroits cette année. Avant d'envoyer un travailleur sur le terrain pour gérer les plantes, la base de données est analysée, les nouveaux sites sont vérifiés et des cartes sont fournies au travailleur. Ce travail est réalisé chaque année pendant le mois de juin. Depuis quelques années on alimente et complète une base de données « interne » de plantes invasives qui tient compte de plusieurs sources de données, pour gérer au mieux notre bassin et pour compléter la base de données de la région wallonne. En effet on a constaté que les sites non repris dans la base de données officielle ne sont pas gérés par la province (cours d'eau de deuxième catégorie) et la région wallonne (cours d'eau de première catégorie). Les cours d'eau de troisième catégorie et les sites hors berge sont gérés par le contrat de

rivière. Le travailleur commence la gestion souvent fin juin et fait un deuxième passage fin août, début septembre.

Vu l'apparition de nouveaux sites, la non-gestion de quelques sites qui ne doivent pas être gérés par le CR et le manque de suivi d'anciens sites de berce, le travailleur passe cette année à chaque endroit où il y a ou avait une plante.

Le début de la gestion de la balsamine de l'Himalaya est prévu pour l'année prochaine. Les endroits des plantes les plus en amont dans le réseau hydrographique étant connu, la gestion va commencer à cet endroit-là et continuer vers l'aval.



Mesure du degré de colmatage des espaces interstitiels sur les communes de Bullange et d'Amblève

Actions n°53 et 54 du Programme d'Actions 2020-2022

Ces actions ont déjà été réalisées en fin 2019 en collaboration avec le Parc Naturel Hautes Fagnes Eifel. Ces mesures ont été réalisées dans le cadre de la préparation du projet LIFE « Vallées ardennaises » qui a été accepté et qui commence le premier septembre 2020. Ce projet vise entre autre à réintroduire des moules dans les rivières mesurées pour réaugmenter les populations dans le bassin de l'Our.

Elaboration d'une charte paysagère pour le PNHFE, visant notamment la protection des paysages typiques de la vallée de l'Our

Actions n°123 du Programme d'Actions 2020-2022

Dans le cadre de la réalisation de la charte paysagère du PNHFE, on a participé à plusieurs réunions avec les communes, pour mettre des actions « paysagères » dans le programme d'action de la charte. Ces actions sont très diversifiées mais comportent aussi des actions qui ont un impact sur « l'espace eau », décrit dans la charte comme un élément du paysage.

Proposer systématiquement et favoriser la pose de revêtement perméables et de zones végétalisées lors de la remise d'avis pour les demandes de délivrance de permis d'urbanisme.

Lors des remises d'avis, veiller à éviter d'autoriser toute construction ou remblais dans les zones où la rivière est susceptible de déborder en cas de crue (prairie, pâture, autre zone située en plaine alluviale...).

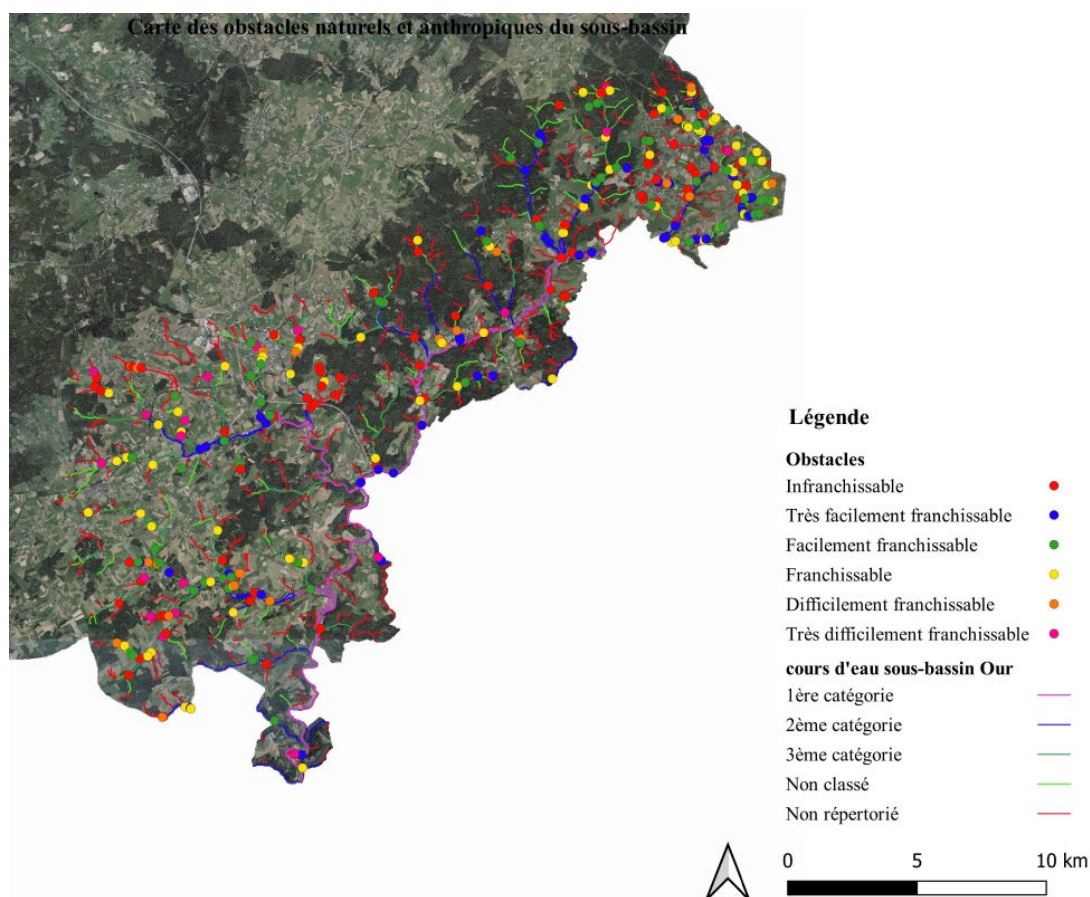
Actions n°118 et 119 du Programme d'Actions 2020-2022

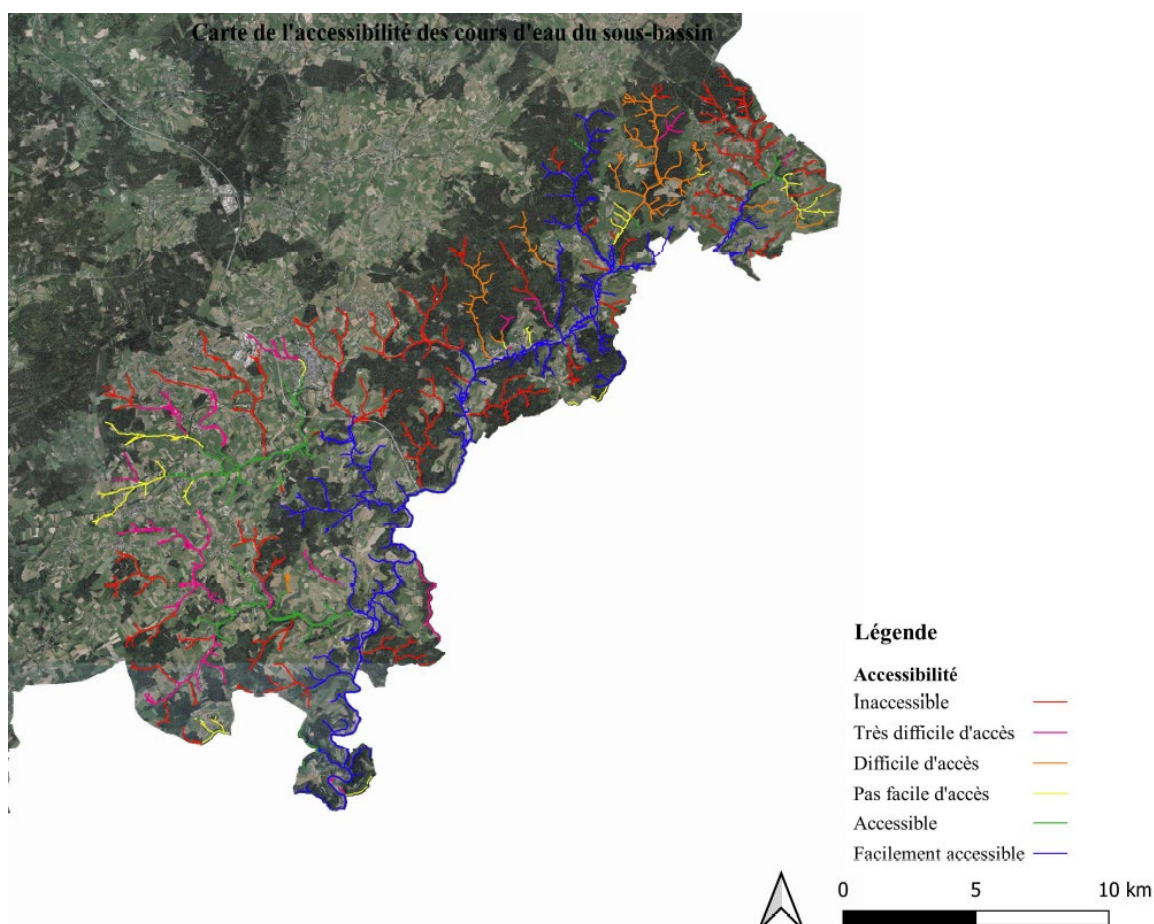
Ces deux actions sont assurés par un collaborateur du PNHFE qui est consulté lors de demandes de permis de travaux sur le territoire du Parc Naturel. En cas de remise d'avis de travaux se trouvant proche d'un cours d'eau du bassin de l'Our, il profite de la connaissance du territoire des animateurs de l'antenne Our et les consulte pour qu'ils puissent donner leur avis sur les travaux en question.

Elaboration d'un plan d'accessibilité des cours d'eau du bassin versant de l'Our

Action non reprise au Programme d'Actions 2020-2022

Dans le cadre du stage de Paolo Paque, une étude sur l'accessibilité des cours d'eau dans le bassin versant de l'Our a été réalisée. Le but était de visualiser sur une carte l'accessibilité des cours d'eau et la franchissabilité des obstacles qui s'y trouvent. Paolo a terminé son stage en janvier et nous a créé un outil qui permet de prioriser la levée d'obstacles.





Achat groupé de panneaux de rivière

Action non reprise au Programme d'Actions 2020-2022

Dans le cadre d'un achat groupé de panneaux signalétiques sur les noms des cours d'eau, un inventaire des croisements entre rue/chemin et cours d'eau a été réalisé en collaboration avec le CR Amblève. Cet inventaire a permis de préparer un dossier pour les communes qui cite les différents croisements avec carte pour la localisation et photo pour avoir une idée du lieu.

Transmission des points noirs prioritaires du ressort du DNF au cantonnement de St. Vith

Action non reprise au Programme d'Actions 2020-2022

Etant donné que le personnel du contrat de rivière ne peut pas assurer la résolution de tous les points noirs relevés lors de leur inventaire, l'antenne Our a transmis les PN Prioritaires au DNF, cantonnement de St. Vith. Pendant une réunion avec tous les gardes forestiers du cantonnement, les types de points noirs en charge du DNF ont été déterminés. Dès lors ils sont chargés de résoudre les points noirs de type érosion engendrés par du bétail (manque de clôture), plantations de résineux à moins de 6m du cours d'eau, remblais de terre proche des CE, gestion des zones inondables et épandage de lisier proche des CE.

La majorité des PNP transmises au DNF sont du type érosion causé par le bétail et reprennent donc aussi le point du PA 2020-2022 72, érosion causé par du bétail en zone N2000.

Sensibiliser à la problématique des déchets flottants dans les cours d'eau non navigables grâce à la mise en place de barrages flottants, de panneaux didactiques et d'animations.

OFNI-barrage

Actions n°20 et 78 du Programme d'Actions 2020-2022

La mise en place du barrage flottant dans la commune de Bullange est lancée. La commune a accordé son accord pour le placement au lieu choisi (proche de la Andler Mühle dans l'Our, entre l'embouchure du Frankenbach et du Kolvenderbach). Vu que l'Our se trouve déjà en catégorie 1 à cet endroit, je suis encore en attente de l'accord de la région wallonne.

Une fois le barrage placé, une analyse des déchets ramassés sera réalisée pour pouvoir identifier les éventuelles sources de pollution.

Collaboration avec le Contrat de rivière Amblève en matière de sensibilisation au niveau des communes de l'Eifel (St-Vith, Büllingen, Amel, Reuland)

Actions n°34 du Programme d'Actions 2020-2022

Le contrat de rivière Amblève a créé une brochure de sensibilisation destinée aux camps scouts. Cette brochure sensibilise au bon comportement envers la rivière proche du camp. Cette brochure existe seulement en français, pourtant les communes germanophones sont demandeurs d'une telle brochure. Après discussion avec le CRA, on a décidé que le CRM-Our traduit la brochure et l'adapte à ce qu'elle corresponde au territoire germanophone des deux contrats de rivière.

Réallisation du suivi N2000 des populations de mulettes épaisses et moules perlières dans la vallée de l'Our en collaboration avec le DEMNA

Actions n°124 du Programme d'Actions 2020-2022

Les inventaires des moules ont été réalisés cet été. Pendant 3 journées, l'équipe du parc naturel Hautes Fagnes-Eifel a inventorié 3 transects différents.

2.3.3 Antenne Haute-Sûre

Inventaire d'indices de présence des mammifères le long des cours d'eau Actions n°255 du Programme d'Actions 2020-2022

Nous avons mis en place un réseau de pièges photos répartis sur tout le territoire du site Ramsar de la Haute-Sûre dans le but de prouver la potentielle présence de la loutre. Une quarantaine de pièges photos d'occasion ont été récupérés au mois d'octobre par le biais de Xavier Mestdagh (LIST, Luxembourg Institute of Science and Technology). Les inventaires ont été réalisés dans le cadre d'un stage de fin d'étude en agronomie par un stagiaire de l'école d'Ath (François D'Halluin) entre les mois d'octobre et de décembre.

Nous sommes partis de la cartographie de l'inventaire "habitat loutre" réalisé lors du projet Life loutre entre 2006 et 2011. Cette méthode consistait à relever systématiquement toutes les structures d'habitats intéressantes (terriers, cavités, ronciers, massifs denses de saules, ...) pour la loutre sur une largeur de 50 mètres le long des berges des cours d'eau. Le territoire a ensuite été quadrillé en carrés de 500m de côtés (sur base de la méthode de Libois, 2002) afin de pouvoir évaluer la qualité des habitats potentiels en fonction du nombre de structures remarquables se trouvant dans chaque carré. Les évaluations allaient de potentialités nulles à excellentes. Dans le cadre de notre projet, nous nous sommes concentrés sur les carrés de potentialités excellentes et bonnes pour maximiser nos chances de rencontrer la loutre. L'installation des pièges se fait aussi selon un certain ressenti de l'opérateur et selon le témoignage de tiers qui l'auraient aperçue. Cela explique que certains appareils sont placés en dehors des carrés.

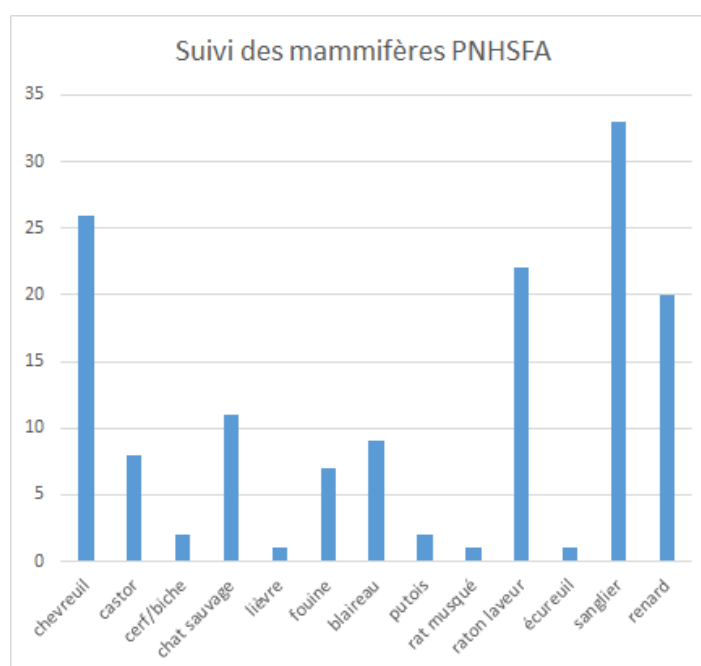
Les appareils sont attachés à l'aide d'une sangle sur un support rigide (arbre) et sécurisés à l'aide d'une chaîne et d'un cadenas. Ils sont toujours situés à proximité des berges (max 10m) ou sur les berges elles-mêmes. La détermination de l'emplacement des pièges est toujours influencée en fonction des indices de présences (empreintes, coulées, déjections) de la faune sauvage. Les localisations exactes des appareils ont été enregistrées afin de pouvoir renouveler l'expérience aux mêmes endroits. Dans certains sites, des pieux en bois imbibés d'extrait de valériane sont placés en face des pièges photographiques. Ceux-ci ont pour but d'attirer la faune à l'endroit choisi et de recueillir des poils dans des entailles réalisées à cet effet (le relevé des poils peut servir à des analyses ADN). Au total, plus d'une vingtaine de pièges ont été placés. Ce nombre devrait être suffisant étant donné que la loutre a un territoire s'étendant jusqu'à 20 km.



A la fin du mois de février, 1245 photos d'animaux ont été enregistrées (un même animal peut être photographié plusieurs fois sur des périodes différentes). En analysant les pièges photos plus en détails, on peut estimer que 149 animaux différents ont été photographiés.

Les photos récoltées ont été encodées sur www.agouti.eu. C'est une plateforme conçue spécialement pour gérer les projets animaliers utilisant des pièges photographiques. La plateforme est développée par l'INBO (Instituut natuur-en bosonderzoek) ainsi que la Wageningen University & Research. Celle-ci en est encore à ses débuts et doit encore subir quelques mises à jour pour être exploitable efficacement.

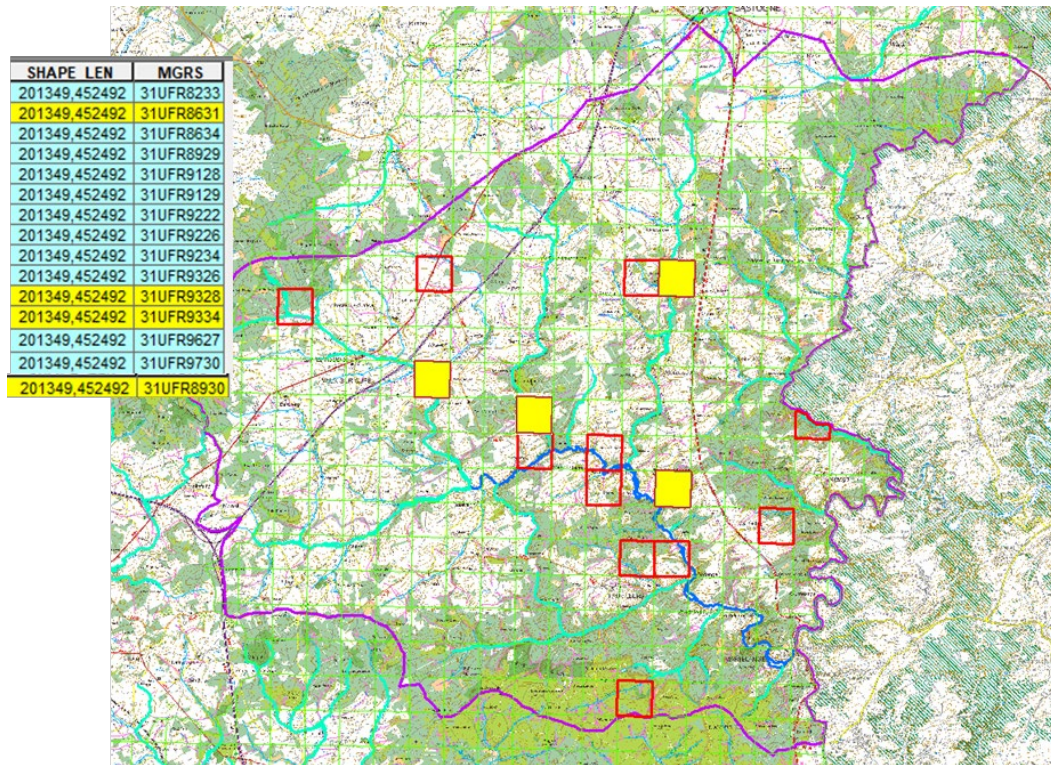
Nombre d'animaux photographiés par piège photo																							
sp. / appareil ref.	Bodange 1	Bodange 2	Bodange 3	Bodange 4	Bodange 5	Pont d'Oye	Faurillers	Grumelange	Mandébras	Strainchamps 11	Strainchamps 50	Menfontaine 2	Romelange	Sure 1	Sure 2	Strainchamps 1	Strange	Surbich 1	Surbich 2	Tintange	Volaille 1	Total / sp.	
Anas p.		1				1																	2
Ardea a.						4																	4
Ardea c.						1																	1
Capreolus e.		15	15	1	2			5		8	4	8			2		4	3	9			1	77
Castor f.	1	20		13	33							3	3		14		45						132
Cervus e.			1									3	3						1				2
Felis s.		1	3	4	3			4	25	1		3	6		11				2				63
Felis c.																						4	4
Lepus e.										1													1
Martes f.		1	1		3			3	4				4			2							18
Meles m.		1		1	6			42		1			10		3			31				4	99
Mustela p.									1							1							2
Ondrata z.	6																1						6
Procyon l.		21	1	5	13		6	30	10	2	2	3	79	2	41		7				5	7	234
Sciurus v.									3														3
Sus s.		3	6	6			11	10		5	1	1			1				6	7		4	61
Turdus m.									1														1
Vulpes v.		46	21	22	43		2	33	9	6	1	50	30	2	33	141	12	58	1	1	24		535
Total / appareil	7	109	48	52	103	6	19	127	53	24	8	68	132	4	105	144	68	100	18	6	44		1245



Monitoring des populations de papillons prioritaires du bassin de la Haute-Sûre Actions n°259 du Programme d'Actions 2020-2022

Suivi de l'aire de répartition de 6 espèces de papillons de jours (*Lycaena helle*, *Lycaena hippothoe*, *Boloria eunomia*, *Melitaea athalia*, *Erebia medusa*, *Coenonympha arcania*).

Projet mené dans le cadre des suivis d'espèces prioritaires mené au DEMNA dans le cadre du rapportage Natura 2000. Cette année nous avons poursuivi le suivi de 6 espèces de papillons de jour dans le site Ramsar. Sur base des 11 carrés UTM transmis par le DEMNA et 4 supplémentaires que nous avons choisis, nous avons réalisés des monitorings. Tous les carrés ont été prospectés au moins une fois (souvent deux) en période favorable à *Lycaena helle* entre début mai et la mi-juin. Toutes les espèces observées lors de ces inventaires ont été encodées sur le site www.observations.be.



Faits marquants : *Lycaena helle* n'a été observé que dans 3 des 11 carrés renseignés par le DEMNA mais nous avons trouvé une belle population dans un autre site à proximité du village de Sûre. *Erebia medusa* a été observé sur 2 sites, *Lycaena hippothoe* sur 4 sites, *Melitaea athalia* sur 4 sites, *Boloria eunomia* sur 3 sites et *Coenonympha arcania* sur 5 sites. A noter l'observation de 3 individus de *Melitaea cinxia* dans 2 sites. L'espèce, encore très rare il y a quelques années, semble poursuivre son expansion à la faveur du réchauffement climatique.

Site communal à Sûre (Maison Lambin)

Cette initiative nous a permis de découvrir un superbe site où 17 individus de *Lycaena helle* ainsi qu'une belle population de *Boloria eunomia* ont été observés. Le terrain étant une propriété communale depuis peu, nous avons pris contact avec la commune de Vaux et le DNF (Ct de Neufchâteau – B. De Potter) afin de prendre les mesures nécessaires pour préserver ces papillons remarquables et leurs habitats, et ce dans le contexte d'une réflexion du collège quant à un retour sur investissement concernant ce site (en partie en zone d'habitat).



Mettre en place une chaîne de point d'écoute pour le monitoring des oiseaux nicheurs (SOCWAL) dans le site Ramsar de la Haute-Sûre

Actions n°261 du Programme d'Actions 2020-2022

La chaîne SOCWAL n°830 (15 points d'écoute fixe standardisés) a été reprise pour un suivi bisannuel selon le protocole du programme de monitoring des oiseaux communs SOCWAL. Toutes les données ont été encodées dans le module d'encodage dédié au programme sur la plateforme observations.be. La réactivation de cette chaîne et son inscription au programme d'action du CRM permet de garantir un suivi sur le long terme, nécessaire pour l'obtention de tendances d'évolution des populations des différents oiseaux de Wallonie. On notera par ailleurs la nécessité de maintenir cette chaîne active tant les sites de suivi ardennais sont rares et précieux ! L'analyse à large échelle est réalisée par le département étude de AVES-NATAGORA (tendances à l'échelle de la Wallonie et par sous-régions biogéographiques).

Suivi des populations de salamandre tachetée sur transect standardisé

Depuis 2016, un suivi de salamandres est réalisé sur un transect de 1km situé à Martelange. Les prospections se réalisent en soirée, par temps de pluie, en période de migration (printemps et automne). Cette année 2020, 2 sorties ont été réalisées en octobre. Les salamandres ont été comptées et photographiées. Les résultats ont été encodés sur le site www.observations.be.

02 octobre : 1 grenouille rousse, 3 tritons alpestres, 36 salamandres

23 octobre : 1 triton alpestre femelle, 19 salamandres, 5 salamandres écrasées

Monitoring et étude des populations de moule perlière et mulette épaisse du bassin

Actions n°262 du Programme d'Actions 2020-2022

Recherches sur la Basseille

Des recherches directes de moules perlières et de mulettes épaisses ont été réalisées dans le cours principal du ruisseau lors de 3 sorties de terrain réalisées en juin. Pour ce faire, 3 secteurs ont été sélectionnés (zone amont 125m, centrale 125m et aval 250m). Sur les 500m prospectés seule une coquille vide d'une jeune *Unio crassus* a été découverte. Les inventaires se sont réalisés à l'aide d'un aquascope. Les plages de galets ont été passées au peigne fin par observation directe afin d'essayer de trouver des coquilles vides. La présence d'écrevisses californiennes a été observée sur les 3 tronçons. Notons également que le castor qui s'était installé dans la zone aval de la rue de la Misbour a étendu son territoire en amont de cette route. Aucune galerie de rat musqué n'a été observée sur ces tronçons.

Appui à l'aménagement d'un gué prioritaire sur la Wisbich

Dans le cadre du marché de service lié à la mise en œuvre de la convention Ramsar sur le site de la Haute-Sûre, le DEMNA a souhaité obtenir notre aide pour la conception d'un aménagement sur un gué prioritaire dans le cadre des compensations liés à la pollution « métazachlor » de 2014. Nous avons donc réalisé le levé topographique du site et proposé un avant-projet d'aménagement suite aux discussions menées avec G. Motte. Le projet devra être affiné sur base des recommandations du DEMNA et du DNF, notamment en matière de dimensionnement et capacité de charge. L'idée est de supprimer toute traversée dans le lit de la rivière par la mise en place d'un ponceau en bois. Ceci dans l'optique d'une éventuelle réintroduction de jeunes moules perlières dans la Wisbich.

Thèse ULiège sur l'habitat d'*Unio crassus*

Par ailleurs, nous participons aux recherches de l'ULiège dans le cadre de la thèse de doctorat de Quintia VAESSEN visant l'étude de l'habitat de la moule épaisse. Sur la Sûre, nous avons pris part aux recensements de population et au marquage des individus par pit-tag.



Restaurer la mare didactique de l'école de Lutremange.

Actions n°267 du Programme d'Actions 2020-2022

A la demande de la commune de Bastogne et en collaboration avec le PCDN et le Parc naturel, la mare didactique de l'école communale de Lutremange a été complètement restaurée. La commune a procédé à l'abattage des arbres envahissants tandis que l'entreprise de formation par le travail HABILUX a été chargée de nettoyer le site, restaurer l'étanchéité de la mare et réaliser divers aménagements en faveur de la biodiversité. Les travaux ont été pris en charge financièrement par l'antenne Haute-Sûre du CRM et le Parc naturel. Un panneau didactique a également été placé. Nous avons assuré la rédaction du contenu et la réalisation a été assurée par le PCDN.



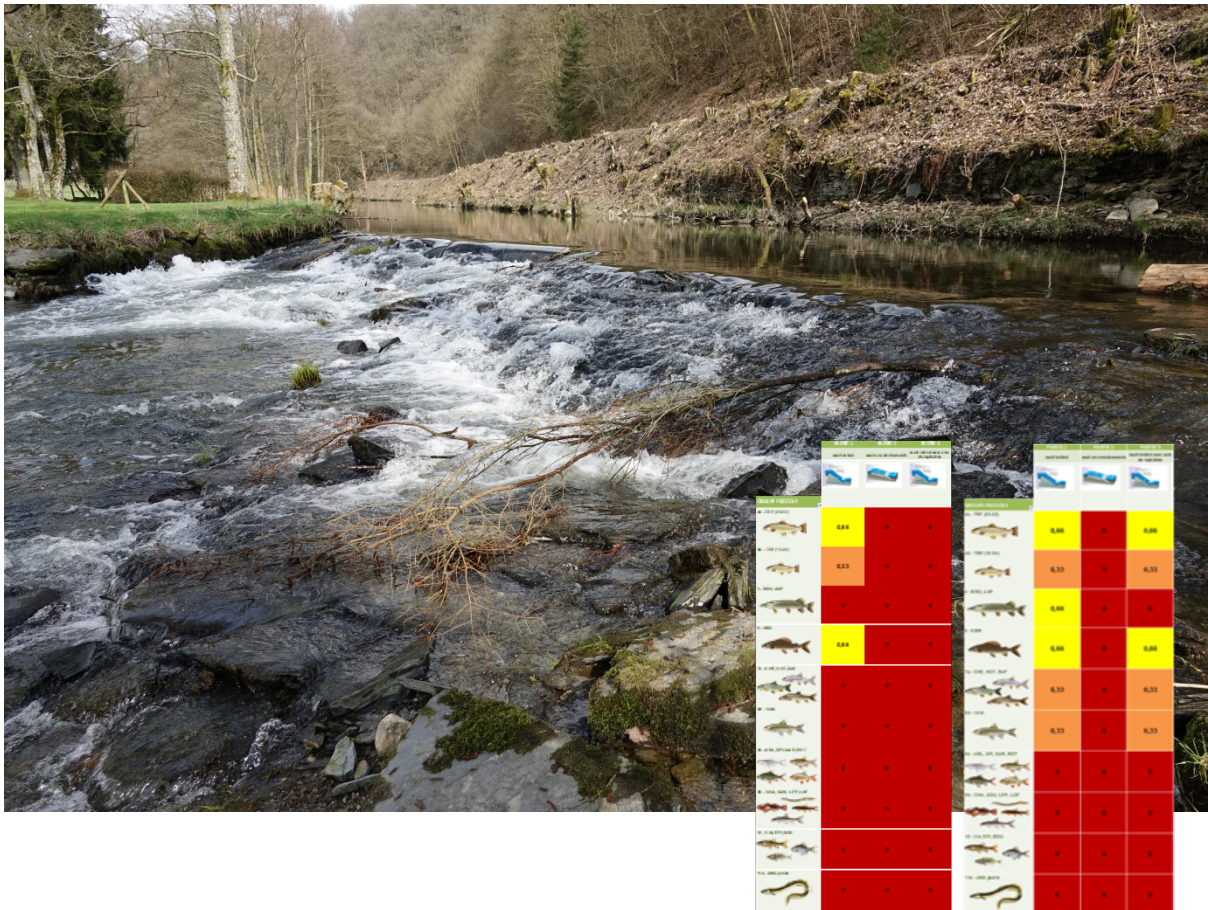
Restaurer la continuité écologique au niveau du seuil de Bodange

Action n°244 du Programme d'Actions 2020-2022

Maitre d'œuvre	Antenne Haute-Sûre – PNHSFA
Partenaires	DEMNA, DCENN, DNF, Dir Prog. Européens



Suite au diagnostic ICE mené en 2017 sur la masse d'eau ML12R, le seuil de Bodange a été retenu pour faire l'objet d'un aménagement visant à restaurer la continuité écologique. C'est le bureau d'étude français Cariçaié (Paris) qui a été désigné pour assurer la **maîtrise d'œuvre** du projet.



La solution de base consiste en la démolition complète du seuil, accompagnée d'un pré-terrassement du lit pour tendre vers le profil d'équilibre ainsi que la mise en œuvre d'une banquette terre-pierre en RG pour façonner un lit d'étiage-module. A côté de ces travaux de base, deux variantes et une option ont été étudiées et proposées par le bureau d'étude concernant l'aménagement de la RD (jardins privés) à l'amont direct du seuil. Les deux variantes étant d'intérêt équivalent pour les techniciens du comité de pilotage, il a été proposé de choisir sur base de l'avis des riverains qui se sont prononcés pour la suppression du perré et le retalutage de la berge.

Le chantier s'est déroulé du 28/09 au 31/10/2019, avec plusieurs interruptions du fait de conditions météorologiques et hydrologiques défavorables. Nonobstant les aléas météo non maîtrisables, différents problèmes ont été relevés lors d'une visite sur site après travaux. Vu les conditions de débit, la réception provisoire n'a pas pu être organisée dans les quinze jours suivant la fin du chantier.

Vu le mauvais placement du géotextile coco par l'entreprise lors du chantier (non-respect du CSC : pas d'ancrage en pied de banquette, agrafes trop petites par rapport aux dimensions stipulées) et le fait que l'ouvrage n'a pas été réceptionné, l'entreprise a dû réintervenir pour mettre l'ouvrage en état de réception. Une première intervention a été réalisée en date du 8/06/2020. Là, il a été constaté que le géotextile avait

simplement été redéployé aux endroits où les crues l'avaient déplacé. Nous avons donc informé l'entreprise que l'ouvrage ne se trouvait nullement en état de réception et qu'il était nécessaire de terminer le travail correctement en fixant le coco correctement en pied de banquette et aux différents endroits requis. L'entreprise s'est donc à nouveau déplacée sur site le 17/06/2020. Il a été demandé à l'entreprise de mettre en place des agrafes de dimension correcte (cf. prescriptions CSC) pour assurer une tenue normale du géotextile. De plus, il a été demandé de réaliser, sur toute la longueur de la banquette, un cordon en enrochements d'une soixantaine de centimètres de largeur de manière à palier tant que faire se peut au manque d'ancrage en pied du premier lé de coco. A noter que la mission confiée à l'entreprise dans le cadre du marché de travaux comprend également la remise par l'entreprise du Dossier des Ouvrages Exécutés, comprenant notamment les fiches techniques des matériaux mis en œuvre et les plans « as built » de l'ouvrage (en plan + profils). L'ouvrage a été réceptionné le 20/10/2020. Une opération de plantation de la banquette en collaboration avec le DNF (pépinière domaniale) sera prévue en 2021 selon les conditions sanitaires.



Adaptation du tuyau d'eaux usées « Majérus »

A la faveur de processus hydromorphologiques très rapides, une petite banquette s'est formée en rive droite, à l'endroit où le déversoir béton de l'ancien seuil dirigeait le débit de la Sûre contre la berge. Ce dépôt (sables et graviers) a malheureusement totalement englobé le tuyau d'évacuation des eaux usées de l'habitation de Mme Majérus. Nous avons donc procédé à l'adaptation du tuyau (dégagement de la banquette, prolongation du tuyau sur 1m, mise en place d'enrochements de protection). Parallèlement, contact a été pris avec l'AIVE pour les informer du problème de ces rejets d'eaux usées pour les habitations de la rue de la Fieitz.

Impact des travaux

Ceci étant dit, les travaux de dérasement du seuil ont montré un impact positif rapide sur le cours d'eau. De manière évidente, l'obstacle à la circulation de la faune aquatique est totalement supprimé. Il n'existe désormais plus aucun blocage au déplacement des organismes aquatiques. Toutes les espèces de poissons présentes dans la Sûre sont désormais capables de circuler librement sur ce tronçon et ce dans toutes les conditions de débit qui permettent naturellement leur déplacement. Le linéaire de cours d'eau ainsi libéré atteint 175 km jusqu'aux obstacles infranchissables/majeurs de l'amont.



Vue générale du site, comparaison de la situation avant travaux et l'état après travaux

De plus, il est intéressant de noter que très rapidement, une dynamique morphogène a été réactivée dans l'ancienne retenue. Auparavant très homogène (long plat lentique sur près de 200 mètres), le tronçon amont s'est très vite diversifié une fois le seuil démonté. Différents faciès d'écoulement se sont recréés à la faveur des coups d'eau successifs. On notera ainsi la réapparition d'un radier en sortie de méandre (positionnement attendu dans la séquence naturelle « seuil-mouille »), la formation rapide de banquettes de graviers en lieu et place des poches de vase, et la réactivation immédiate d'un transport solide fonctionnel (dépôt - remobilisation de graviers, galets et sables contenant entre autre des fragments de coquilles de moule perlière et mulette épaisse).



Situation avant – après travaux au droit de la retenue amont. A noter que les débits ne sont pas comparables. Pour la photo « avant » (gauche) : 170l/s au limni L5610, pour la photo « après » (droite) : 700 l/s au limni L5610.

Le présent projet permet donc d'insister à nouveau sur l'importance de ne pas réduire la continuité écologique à sa seule composante « libre circulation des poissons » mais à également prendre en compte le volet « transport des sédiments » tel que le prévoit la Directive Cadre sur l'Eau.

Enfin, il faut souligner que des individus vivants de Mulette épaisse (*U. crassus*) ont été découverts sur le site visé par les travaux. Ceux-ci étaient situés dans les nouveaux habitats qui se sont reformés dans l'ancienne retenue du seuil, tant en amont du chantier (ancien plan d'eau) qu'au droit même du site des travaux (pied de la banquette). A noter qu'un sauvetage avec déplacement des individus avait eu lieu avant le chantier. Il est possible que les individus découverts soient des mulettes ayant échappé à la détection lors du sauvetage. L'autre hypothèse serait un apport depuis l'amont à la faveur des crues hivernales

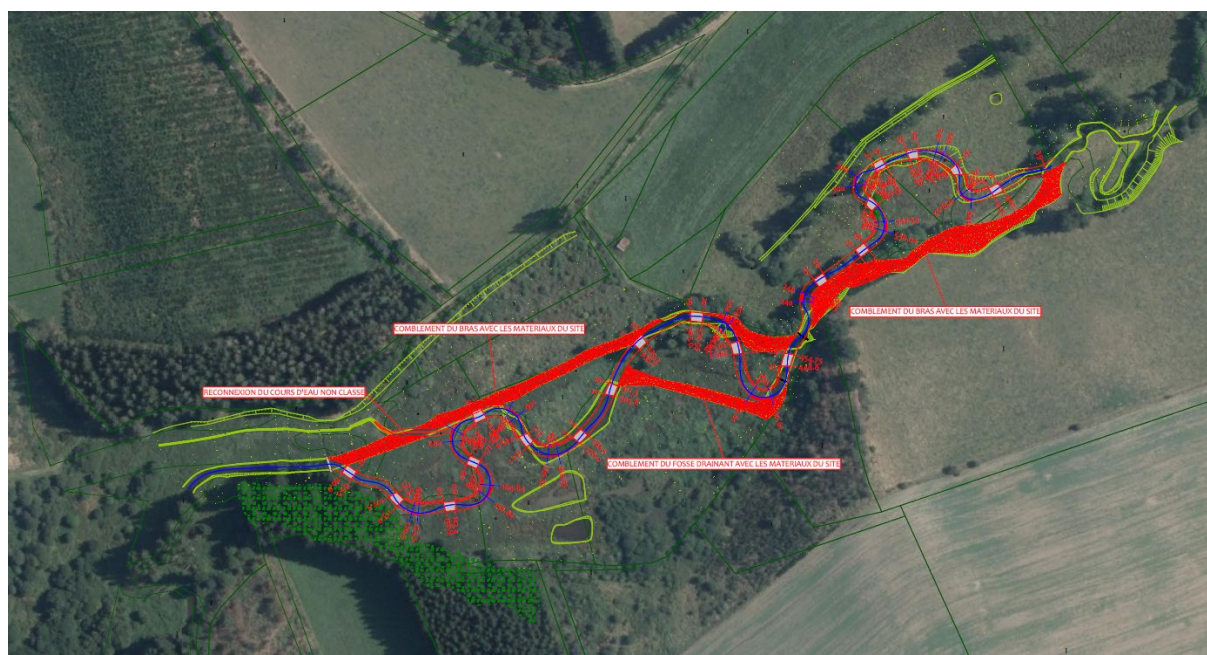
Mettre en œuvre une opération de renaturation d'un tronçon banalisé sur la masse d'eau ML08R dans le cadre du projet Fish For Mussels (FEAMP)

Action n°245 du Programme d'Actions 2020-2022

Maitre d'œuvre	Antenne Haute-Sûre – PNHSFA
Partenaires	DEMNA, DCENN, DNF, Dir Prog. Européens



Pour rappel, la solution étudiée consiste à restaurer le cours naturel de la Sûre sur un tronçon où cette dernière a été rectifiée. Un matelas alluvial de qualité sera également reconstitué (épaisseur de 20 cm). L'affluent NC en berge gauche sera prolongé afin de se reconnecter au tracé. La reprise de l'ancien tracé est étudiée sur deux tronçons contigus : rive droite amont (395m) et rive gauche aval (185m).



- **Marché public de travaux.**

Le marché public de travaux a été construit sur base de deux tranches. La tranche ferme correspond aux tronçons 1 et 1bis, soit la partie la plus altérée d'un point de vue hydromorphologique. La tranche conditionnelle correspond au tronçon 2 (aval berge gauche). La tranche conditionnelle pourra être activée dans le cas où un financement complémentaire serait obtenu par le Parc naturel (type PWDR), étant donné que l'enveloppe FEAMP sera probablement insuffisante pour mener la totalité de l'opération de reméandrage. Au vu du montant total du marché et conformément aux nouvelles obligations en matière d'offres électroniques en vigueur à partir du 1/01/2020, le marché a été publié en ligne sur la plateforme E-Procurement et les offres déposées en ligne également. Les documents de marché ont donc été rédigés (clauses administratives, clauses techniques, bordereaux de prix, détail estimatif, formulaire d'offre, avis de marché) pour une publication début 2020. Deux offres ont été reçues et ont fait l'objet d'une analyse détaillée sur base des différentes étapes de la Loi sur les marchés publics. Au terme de l'analyse, l'entreprise HOUTHOOFT D&G a été sélectionnée et s'est vue attribuer le marché. La tranche ferme du marché lui a ensuite été commandée dans le cadre du présent projet pour un montant de 125.800€ HTVA (notification le 21/04/2020). Le rapport d'analyse des offres et la décision motivée d'attribution sont disponibles sur demande.

- **Demandes d'autorisation**

Deux autorisations sont nécessaires pour procéder aux travaux. D'une part un permis d'urbanisme et d'autre part une autorisation domaniale du gestionnaire (Province de Luxembourg). L'autorisation domaniale a été délivrée en date du 23/12/2019. La demande de PU a été envoyée à la DGO4 en date

du 16 décembre 2019. Néanmoins, en date du 7 janvier 2020, le Fonctionnaire Délégué se déclarait non compétent pour examiner cette demande et nous incitait à réintroduire le dossier auprès du Collège communal. L'ensemble du dossier a donc été réintroduit à la commune de Léglise début janvier 2020. Le PU a été octroyé en date du 28/04/2020. Enfin, un franchissement temporaire de la Sûre devant être installé pour accéder au chantier, une autorisation pour passage dans le lit du cours d'eau (dérogation à l'art. 58 bis al. 1 de la Loi sur la Conservation de la Nature) a été sollicitée auprès du DNF et obtenue en date du 19/06/2020.

- **Démarrage des travaux**

La phase de préparation du chantier a été fixée par le premier ordre de service au 11/05/2020 pour une durée de 6 semaines. L'entreprise a parfaitement tenu les délais pour procéder aux travaux demandés, dont notamment les études d'exécution, l'installation du passage provisoire sur la Sûre, la fauche et gyrobroyage de l'emprise des travaux, l'abattage des arbres, la préparation de la zone de stockage des déblais et apports de matériaux.



Panneau de chantier et passage provisoire installé sur la Sûre lors de la phase de préparation

- **Travaux de renaturation – tranche ferme (395m amont)**

Un deuxième ordre de service a été délivré après la période de congé des entreprises pour démarrage effectif des travaux dès le 11/08/2020. Les travaux se sont déroulés du 11/08 au 9/09/2020, avec mise en eau du nouveau tracé reméandré le 3/09/2020 et réception provisoire le 16/10/2020. Le chantier a été caractérisé par l'épisode de sécheresse extrême de l'été 2020. La Sûre au droit des travaux s'est trouvée en à sec complet durant la majeure partie du chantier (ce qui a favorisé les travaux et réduit leur impact environnemental). Ces conditions extrêmes nous ont amené à revoir le calendrier des travaux et à réaliser la totalité des travaux de la tranche ferme sur l'année 2020.

La première phase de chantier a été consacrée au terrassement du lit primaire (gabarit de contrôle et pente moyenne globale du tronçon). Ce gabarit rectangulaire est basé sur le débit de plein bord défini lors de l'étude sur base de la situation naturelle mesurée sur station de référence en amont du site. Il anticipe la profondeur de la future recharge granulométrique à mettre en œuvre pour constituer la couche d'armure du futur lit. Il s'agit de la section de contrôle que l'on trouve au droit des radiers, dans les points d'inflexion du méandre. Elle correspond au gabarit de plein bord pour un Qj(1,5 ans). La circulation sur les parcelles a été facilitée par les conditions de sécheresse, rendant le sol suffisamment portant pour circuler avec la pelle et les dumpers sans plaques de roulage ou réalisation de piste (à l'exception d'une petite zone à l'entrée de la parcelle où un camion de schiste a été mis en œuvre pour éviter l'enfoncement du fait des virages à droite ou à gauche répétés des engins).



L'entreprise HOUTHOOFT D&G possédait un système GPS monté sur la pelle, permettant un guidage en temps réel de l'engin et du bac de terrassement (monté sur rotor et système tilt) sur base des plans encodés dans le système (précision 3 cm). Cela a permis d'éviter la phase de piquetage préalable et a permis d'avoir un contrôle permanent des X, Y et Z projet. De cette manière, il a été possible de réaliser le terrassement secondaire (diversification des profils, pentes locales et alternance des faciès) dans la foulée, parfois directement sans passer par la phase de terrassement primaire lorsque les contraintes de circulation ne s'y prêtaient pas. Cette étape visait la création de faciès diversifiés naturels (la fameuse alternance « radier – mouille ») et de créer des profils asymétriques dans les fosses. Une étape clé du travail consiste en la bonne mise en œuvre des radiers (points de contrôle hydrauliques) au droit des inflexions, en leur donnant les bonnes dimensions et en y répartissant la pente tronçon selon les pentes partielles calculées. Les profils au droit des fosses (à l'apex des méandres) ont été retravaillés en visant un élargissement/approfondissement en extrados (profil sub-vertical) et un adoucissement en intrados (en veillant bien à ne pas adoucir trop loin par rapport aux extrados contigus pour ne pas favoriser un redressement trop rapide en crue).





Vue générale du chantier (© Province de Luxembourg)

Dès lors qu'il était totalement inexistant avant intervention, la recréation d'un lit de cours d'eau doit impérativement être complétée par une recharge en granulats de manière à reconstituer son matelas alluvial. Sans cette étape, le déséquilibre en faveur du débit liquide incitera le cours d'eau à se recharger, ce qu'il fera en creusant les berges et/ou incisant le fond. Le fait de mettre à disposition de la rivière une charge de fond directement mobilisable permettra d'éviter l'apparition de phénomènes érosifs disproportionnés sur le secteur reméandré. Il permettra en outre de recréer une structure d'habitat qui aurait pris des siècles à se recréer naturellement. En effet, sur ce type de cours d'eau, le matelas alluvial est largement hérité du fonctionnement passé, ses éléments étant lentement repris par le courant depuis les berges et/ou le fond (stockage ancien) et transportés vers l'aval occasionnellement (débit liquide suffisant). Les éléments de gros calibre (blocs) sont peu (voire pas) pris en charge par les écoulements naturels. Grâce à l'assec complet de la Sûre lié à la sécheresse exceptionnelle, le matériau en place dans le lit rectifié a été récupéré sans le moindre impact pour être réinjecté dans le tronçon renaturé. Comme les quantités n'étaient pas suffisantes, un complément a été importé via différents produits de carrière qui ont été mélangés sur site pour correspondre au mieux au profil granulométrique évalué sur tronçon de référence (méthode Wolman). L'origine géologique a évidemment été respectée (grès schisteux dans le cas présent). L'épaisseur de matelas était de 20 cm, ce qui constitue un minimum fonctionnel.



Cette couche d'armure a finalement été recouverte d'un matériau de grande qualité que l'entreprise a pu mettre à disposition : du gravier issu d'un curage sur la Basse Semois ardennaise. L'origine géologique étant identique, il s'agissait là d'un produit à très haute valeur qualitative pour le projet de renaturation. Le gravier de Semois a été utilisé dans les intrados de méandres (pente douce) ainsi qu'en banquettes dans les autres faciès, sans toutefois modifier le gabarit des radiers. Il s'agit d'un matériau très mobilisable qui sera certainement remanié pour offrir un maximum de plasticité au nouveau tronçon et garantir l'existence d'un transport solide dès les premiers mois de vie du secteur. Ce matériau présente une très haute valeur ajoutée dans l'optique de recréation d'habitats spécifiques pour la mulette épaisse (*Unio crassus*) et comme frayère pour ses poissons hôtes (vairon notamment).



Finalement, le site des travaux a étéensemencé. L'effet recherché était une levée rapide en début d'automne pour éviter le lessivage des terres et occuper le terrain rapidement pour prévenir toute implantation d'espèces invasives. Il a été décidé de ne pas semer un mélange grainier composé d'une grande diversité d'espèces de zones humides, étant donné que le sol en place contient déjà une immense banque de graines indigènes. Un semis monospécifique de ray-grass d'Italie a donc été utilisé. Ce mélange a été sélectionné pour sa levée rapide et sa durée de vie courte (8-10 mois). Il sera donc utile pour fixer les terres dans les premiers mois de vie, puis laissera place aux semences locales.

Les premières semaines de vie du tracé ont montré des premiers ajustements : la sécheresse extrême a provoqué des craquelures de l'argile et des petits effondrements ont eu lieu en extrados de méandre (fosses). Il faut rappeler que le but du chantier n'était en aucun cas la création d'un aménagement figé dont le profil devait être stable dans le temps. Au contraire, l'idée était de favoriser le retour de processus naturels d'ajustement. Le tracé créé sera amené à évoluer, rappelant ainsi des notions d'espace de mobilité du cours d'eau et d'équilibre dynamique. L'érosion en particulier n'est pas un phénomène que l'on cherchera à supprimer, celle-ci faisant partie des phénomènes naturels qui caractérise les cours d'eau en bon état hydromorphologique. Pour le dire autrement : toute érosion ne doit pas être combattue. Comme pour beaucoup d'atteintes, ce sont surtout des érosions non naturelles (caractérisées par des excès de particules fines et un déficit de charge de fond) qui doivent être

régulées. Celles-ci trouvent leur source dans des dégradations exagérées des cours d'eau (piétinement massif par le bétail), des problèmes à l'échelle du bassin versant (ruissellement, lessivage), ou d'autres désordres hydromorphologiques souvent liés au sur-entretien (curages, rectifications).



Pour terminer, notons que la fin de l'année a été mise à profit pour élaborer une demande d'extension de budget du projet FEAMP Fish 4 Mussels. Celle-ci est actuellement en cours d'instruction à la Direction des Programmes Européens. Si cette extension est accordée, la tranche conditionnelle des travaux sera réalisée en 2021 (185 m aval, rive gauche), portant l'opération complète de reméandrage de la Sûre à un total de quasi 600 mètres de cours d'eau.

Apporter un soutien aux communes dans le cadre de l'encodage PARIS

Action n°313 du Programme d'Actions 2020-2022

Nous avons été contactés par les communes de Vaux-sur-Sûre et de Fauvillers pour obtenir un soutien lors de l'encodage des enjeux, objectifs, mesures et actions dans la plateforme PARIS. Sur base de notre connaissance de terrain (notamment l'inventaire des points noirs, mais aussi les études menées depuis plusieurs années sur la continuité écologique et les problématiques hydromorphologiques), nous avons épaulé les responsables communaux chargés de l'encodage PARIS.

Tester une méthodologie de réalisation des plans de gestion N2000 sur le site BE34039 dans le cadre du marché de service du projet LIFE BNIP

Action n°314 du Programme d'Actions 2020-2022

Lors du premier semestre 2020, nous avons travaillé au montage d'une offre de service suite à l'appel du SPW lancé dans le cadre du projet LIFE BNIP. La mission concerne la mise en place d'une méthodologie pilote pour la réalisation des plans de gestion Natura 2000 sur le site BE34039 « Haute-Sûre ». Les enjeux sur les espèces et habitats d'intérêt communautaires dans ce site sont largement liées aux milieux aquatiques et humides. L'offre a été soumise au nom du Parc naturel car cela permet au chargé de mission « CRM » de disposer de l'appui et des compétences de plusieurs collègues de l'équipe dans une logique de rationalisation et de maximisation des compétences. Le marché nous a été notifié fin août 2020.

Collaboration avec le SPT (Province de Luxembourg) pour l'amélioration hydromorphologique dans le bassin de la Haute-Sûre et de la Wiltz

Actions n°221 à 237 du Programme d'Actions 2020-2022

En collaboration avec le SPT et le DNF Service de la Pêche, une série d'aménagement a été proposée sur des cours d'eau de 2eme catégorie pour intégrer le bail de travaux de la province de Luxembourg. Ainsi, le gué de Gennevaux sur le Rau de Hodegrund (commune de Fauvillers), un busage en béton sur le Rau de Floraru, un seuil vétuste sur la Wiltz et un passage routier sur le Rau de Marvie (commune de Bastogne) rejoindront la liste des travaux de restauration initiés par le SPT dans le cadre du CR Moselle comme ceux réalisés cette année sur le Chiehet (commune de Léglise), le Kleppelbaach (commune de Martelange) ou ceux prévus sur le Beulet (commune de Vaux-sur-Sûre).

3 MISE EN PLACE ET ETAT D'AVANCEMENT DE L'INVENTAIRE DE TERRAIN, DE L'ENCODAGE ET DE LA CARTOGRAPHIE (état fin 2020)

3.1 Analyse par thématique des points noirs

Sur l'ensemble du bassin versant de la Moselle, les constats suivants peuvent être faits :

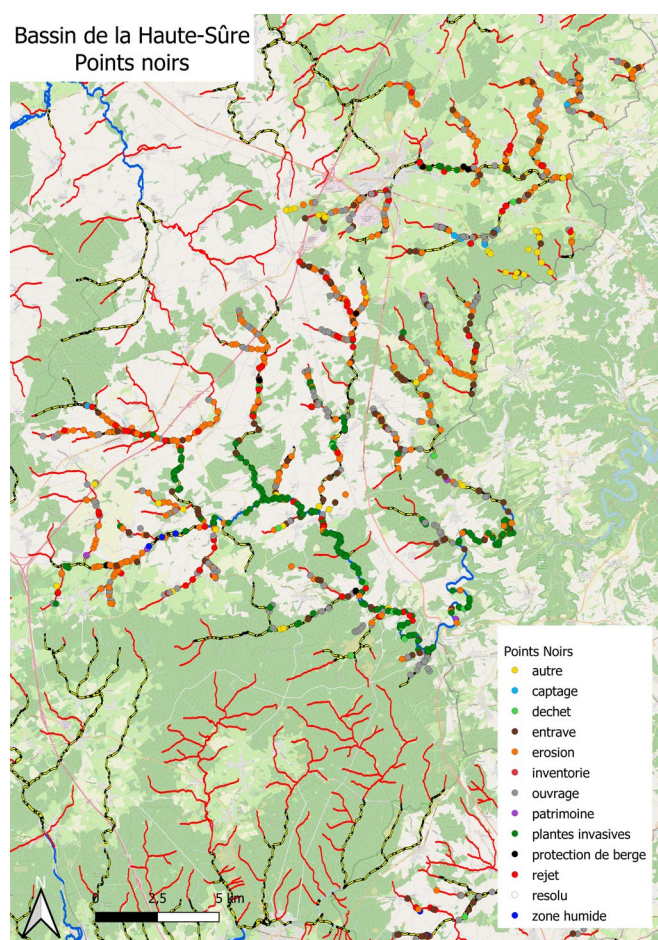
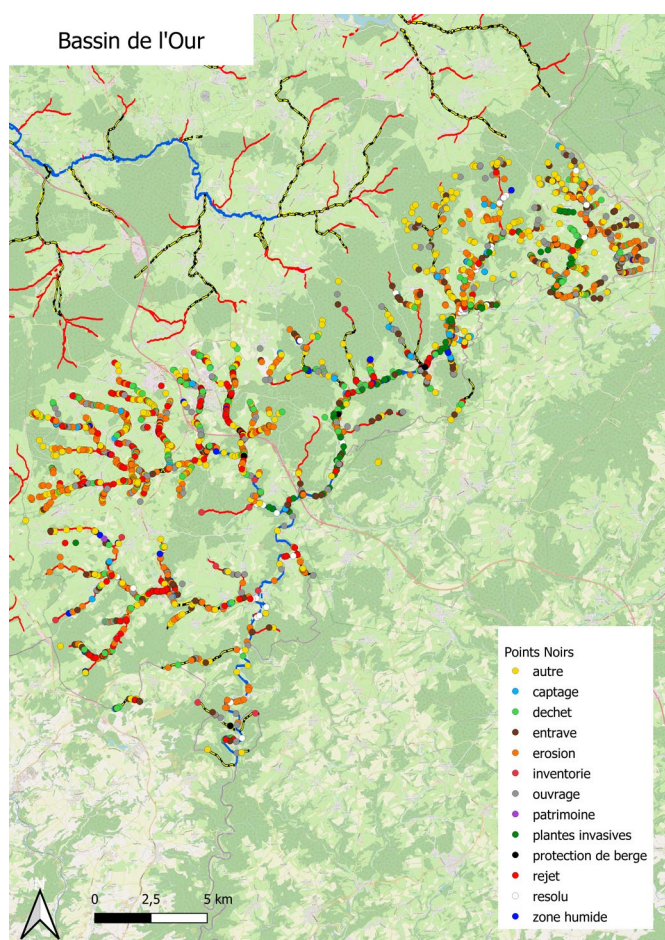
La majorité des PN sont encore classés sous la thématique de l'érosion. S'en suivent des points noirs liés à des ouvrages, des entraves et des rejets.

On observe cependant une diminution des points noirs 'Invasives' alors que les données de ce type sont souvent encodées de manière excessive. Il ne s'agit pas d'une observation par site mais bien de plusieurs entrées par site observé.

Le phénomène inverse se remarque pour les PN « rejet ». Leur constat est plus ou moins difficile et souvent lié à des propriétés privées dont l'accès n'est pas toujours possible.

Globalement une variabilité dans les observations s'ajoute en fonction de la période de l'année du recensement (ex. absence/présence de végétation) ainsi que l'effet observateur.

L'analyse des PN reste très sommaire à ce niveau.



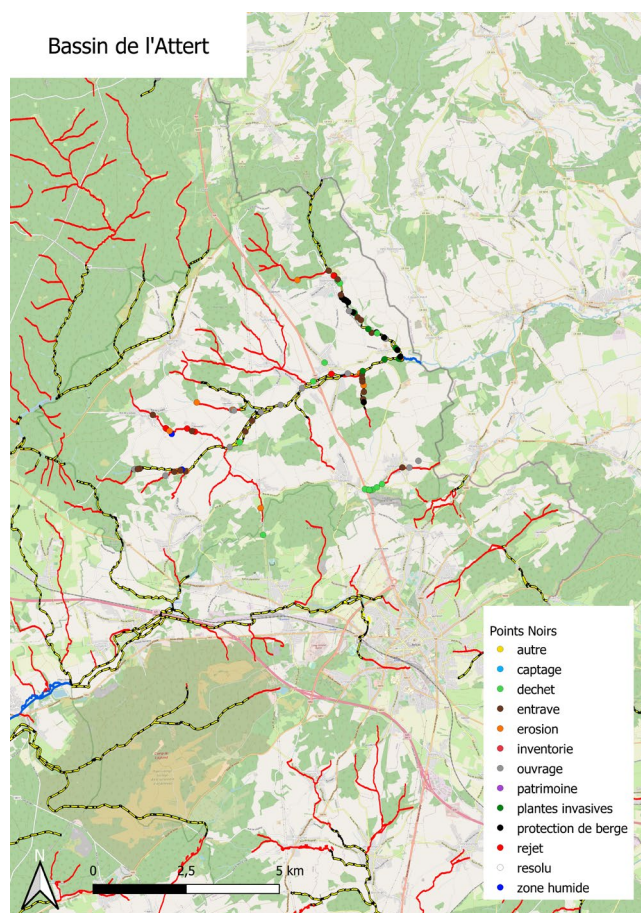


Figure 2 : La répartition géographique des PN sur les 3 antennes (Etat fin 2020).

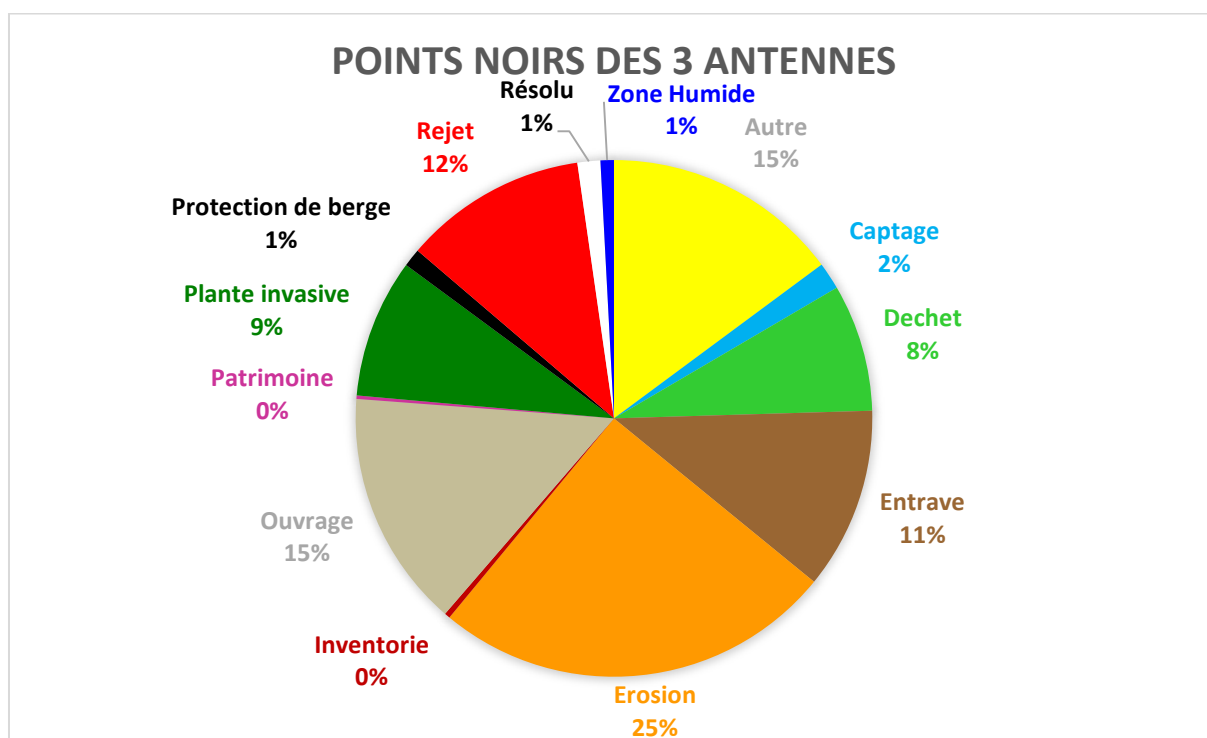
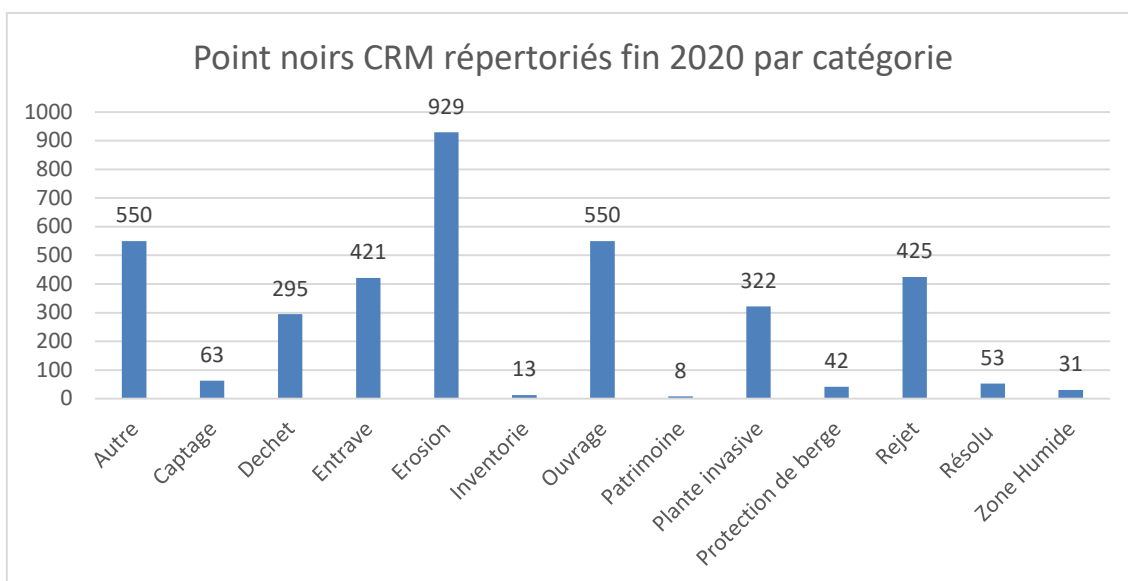


Figure 3 : Nombre de points noirs par classe (état fin 2020).

La priorité de l'inventaire est sur les cours d'eau classés. Les cours d'eau non classés sont d'une moins grande priorité dans un premier temps. Surtout par rapport au contexte que le CR ne peut pas y aller en théorie.

3702 points sont identifiés sur le territoire dont 783 sont classés en prioritaire.

La majorité des PN se situe sur les cours d'eau de 3eme catégorie. Les communes doivent plus gérer leur compétence sur les cours d'eau. Le nouveau décret leurs donne clairement cette mission. Le graphique ci-dessous montre que la 2eme et la 3eme catégorie sont source de points noirs importantes. La proportion de PN appartenant au non-classés a augmenté puisque l'inventaire a été réalisé une première fois sur la période de 3 ans. Il va s'en dire que le contexte rural – naturel particulier du CR Moselle implique qu'il y a un grand intérêt à inventorier les cours d'eau non-classés afin d'y référencer les points noirs en amont des cours d'eau classés.

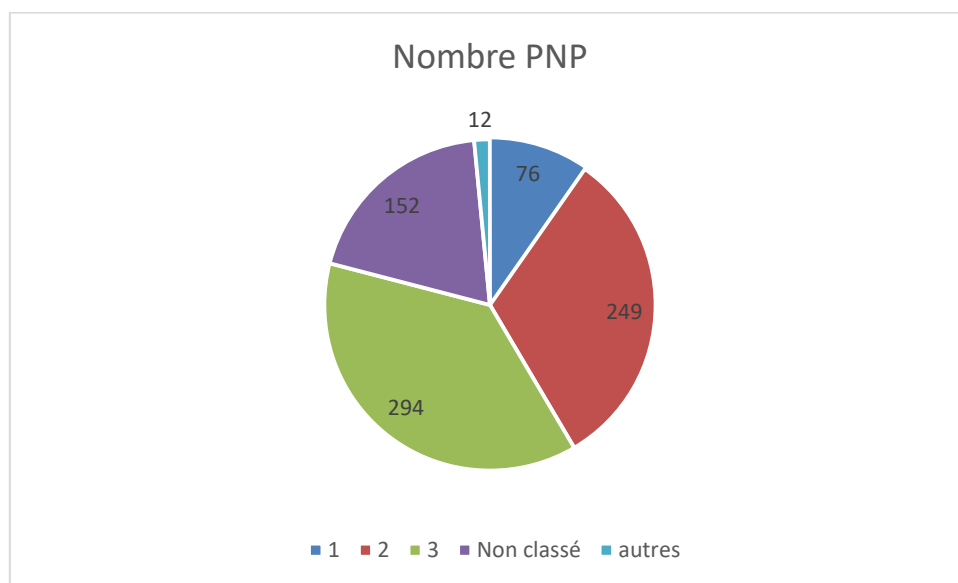
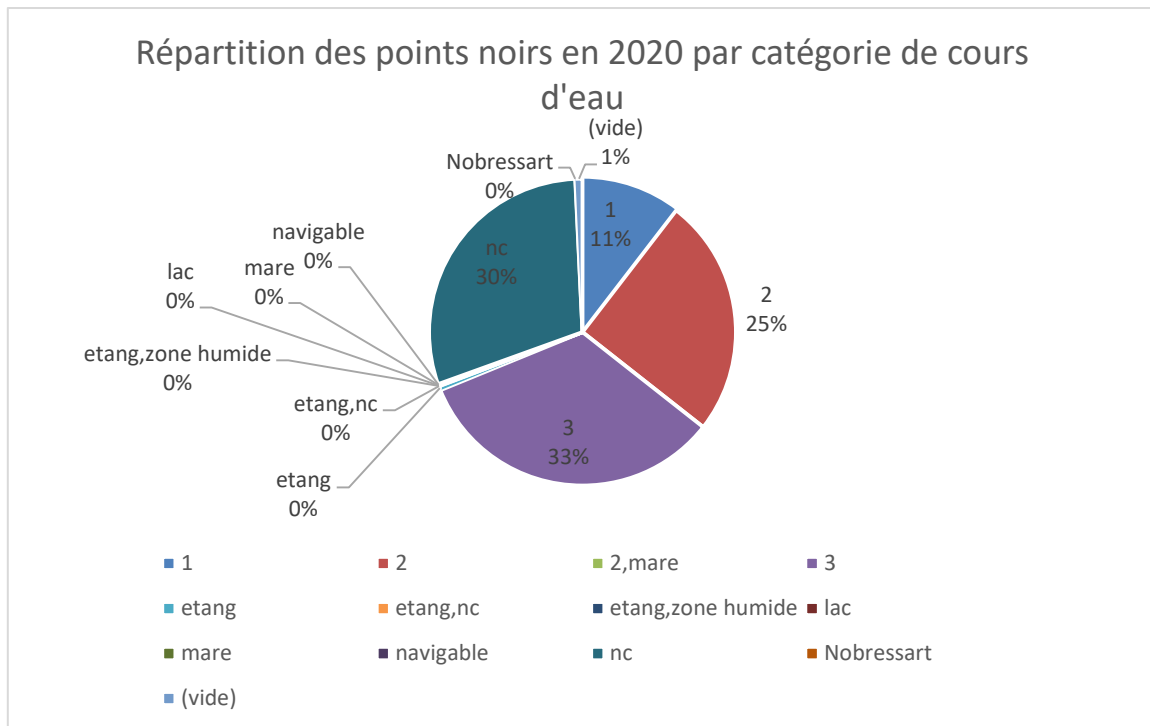


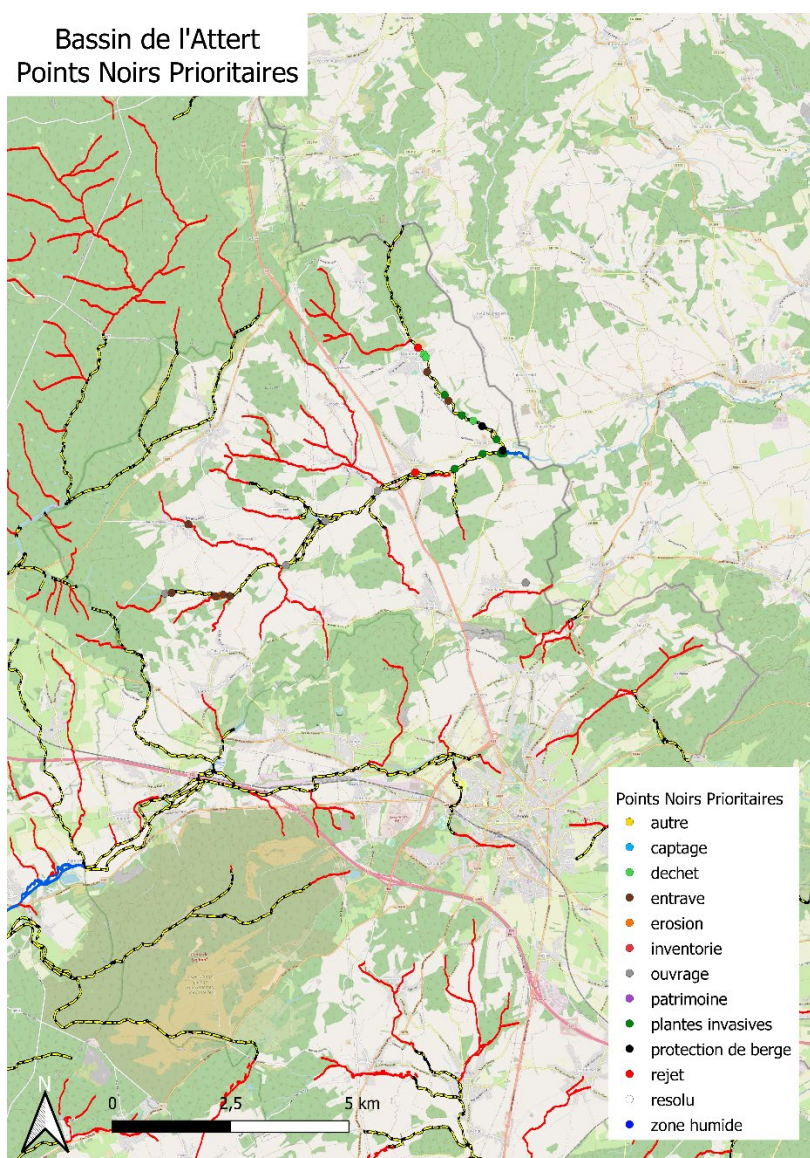
Figure 4 : Répartition des points noirs par catégorie de cours d'eau (Etat 2020).

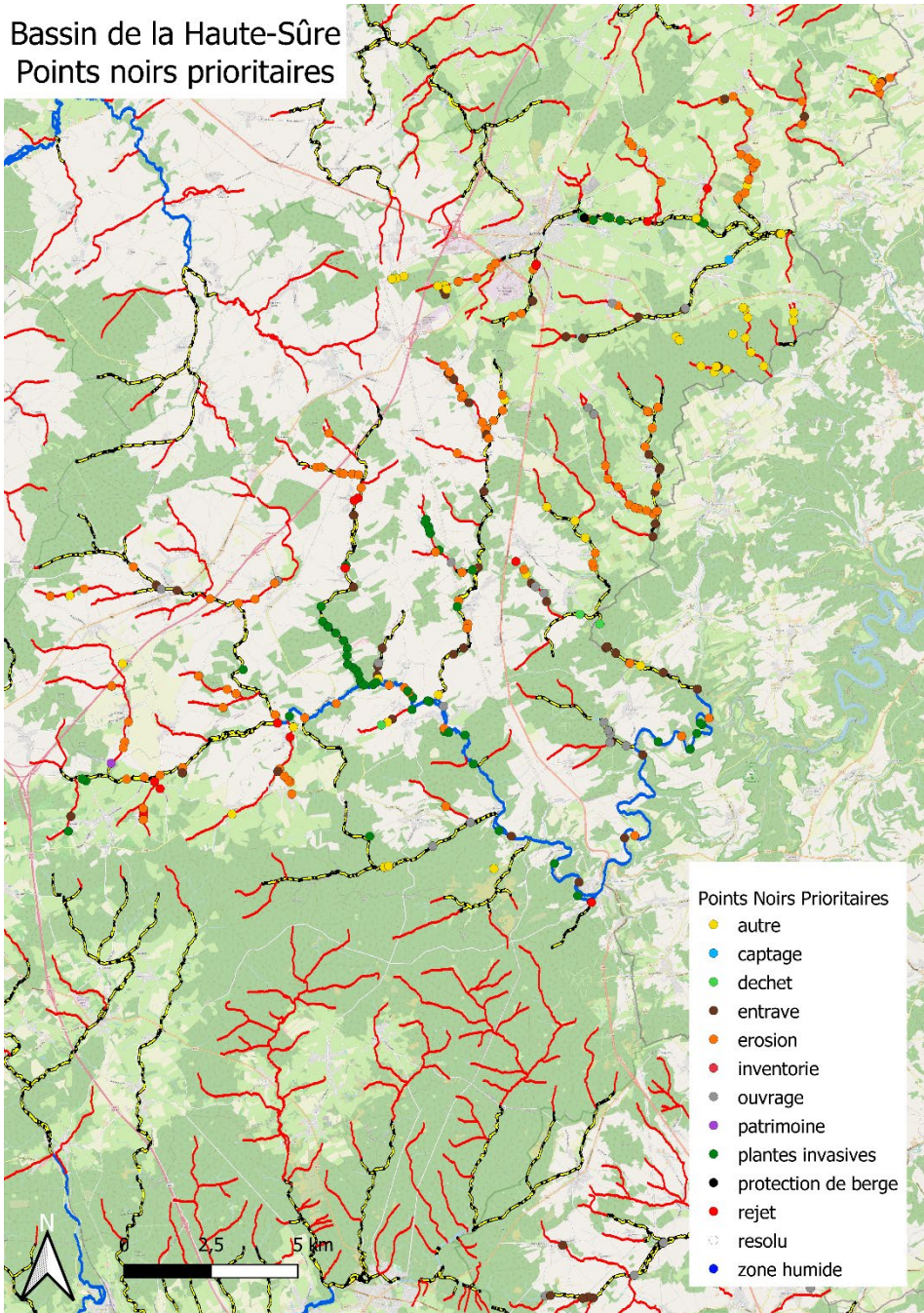
3.2 Etat d'avancement de l'inventaire et statistique des points noirs résolus (état fin 2020)

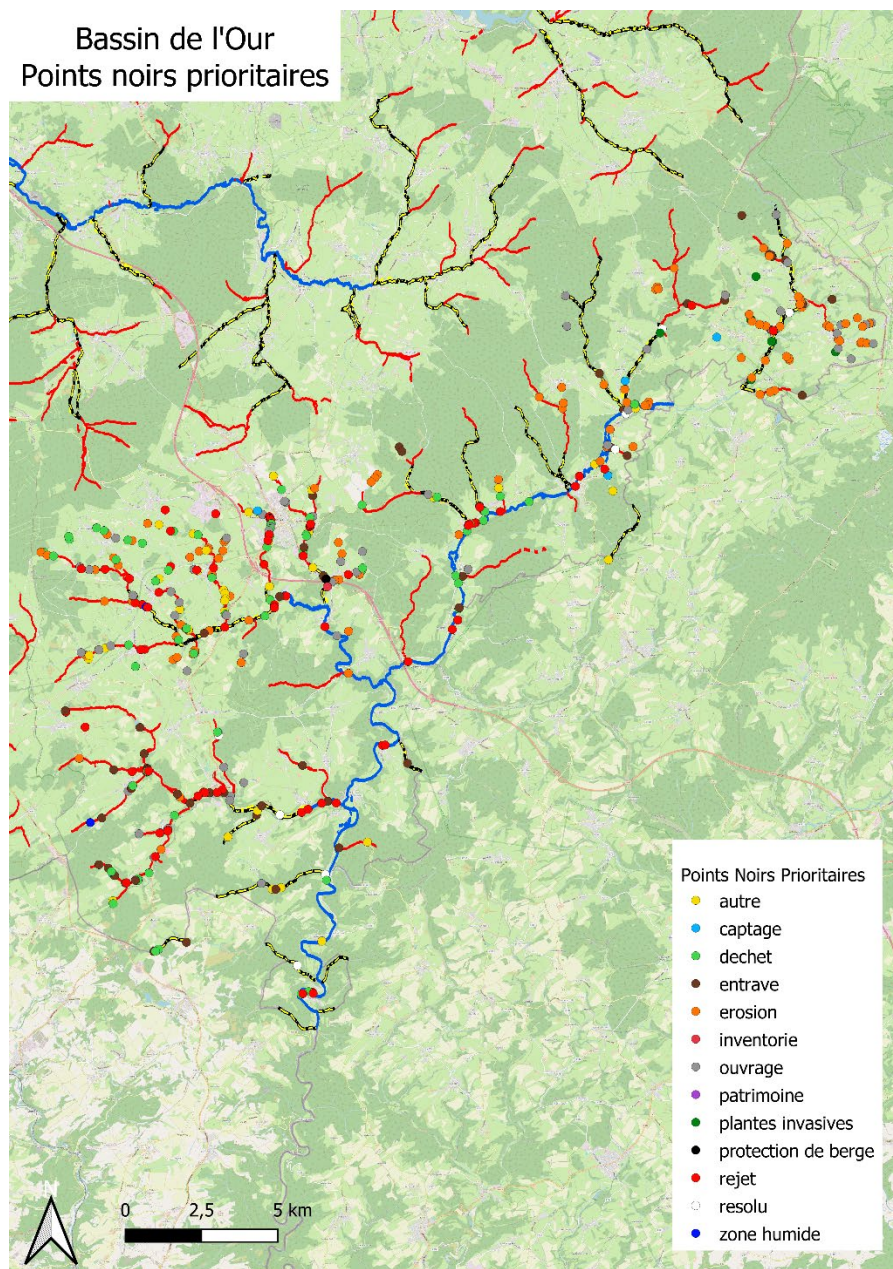
De tous les points noirs, une faible proportion est rapporté comme étant résolu (53 points en 2020 contre 41 points en 2019 et 28 points en 2018). Cela nombre a toutefois doublé en 2 ans seulement.

Ce résultat montre que résoudre des points noirs est un travail de longue haleine. Il est important de signaler qu'un reportage de l'état résolu n'est pas toujours possible ou ne se fait pas de manière spontanée. La période d'inventaire 20-2022 va pourvoir aider dans la mise à jour de l'état d'avancement des points noirs.

Remarque : l'équipe du Contrat de Rivière Moselle a à cœur de n'identifier comme « Point noir » que les problèmes impactant sévèrement la qualité de l'eau et étant compliqué à résoudre. Selon cette définition, il est donc très clair qu'il est impossible de résoudre un grand nombre de points noirs en un laps de temps court. En effet il s'agit souvent de problèmes soulevés, répertoriés et transmis aux personnes compétentes mais la résolution de ces problèmes n'est pas entre les mains du Contrat de Rivière et dépend d'un grand nombre d'autres paramètres.







3.3 Hétérogénéité de l'inventaire – biais opérateur

Nous pouvons remarquer que l'inventaire peut être fort hétérogène car il est réalisé par différentes personnes (dont plusieurs stagiaires) avec des sensibilités & approches variables.

Sur un type de point en particulier, ce fait est très visible: il s'agit du nombre très élevé de plantes invasives recensées sur le cours de la Sûre. Ceci est dû au fait que cet encodage a été réalisé par un stagiaire (J. Poncin) qui était particulièrement sensible à cette thématique et extrêmement précis dans ses relevés (encodage systématique de chaque petit massif, voir chaque pied). Il ne se limitait de plus pas aux invasives "classiques" mais incluait aussi d'autres espèces comme les *Solidago sp.*, *Aster sp.*, *Spiraea sp.*, *Salix horticoles* ou encore *H. matronalis*. Dans les faits, la plupart de ces végétaux sont réellement "à risque" et méritent d'être relevées. Cependant, aucune gestion n'a été et ne sera menée sur la majorité de ces points, et ce pour diverses raisons (parfois croisées): 1) aucune méthode de

gestion efficace connue pour l'espèce en question 2) intervenir = faire pire que bien 3) la méthode de gestion connue est inapplicable vu la nature du terrain. Il y a donc un grand nombre de points noirs "invasives" qui ne sont pas résolus (et qui ne le seront probablement pas à court/moyen terme).

Ce n'est évidemment pas un indicateur de mauvais résultat de l'action du CR, mais bien la combinaison d'un inventaire particulièrement exhaustif et d'un ratio coût-bénéfice actuellement en faveur d'une non-intervention dans le contexte actuel.

Le nouveau décret cours d'eau va aussi aider à diminuer le nombre de points noirs qui sont de nature d'érosion.

4 Communication

Action n°23-24 du Programme d'Actions 2020-2022

Maitre d'œuvre	Contrat de rivière Moselle
Partenaires	PNHSFA, PNHFE, PNVA
Echéance	Chaque année

L'Inf'Eau, bulletin de liaison du CR Moselle, a été mis en place et distribué aux partenaires¹ du Contrat ainsi qu'aux personnes intéressées. Il a été conçu sur base de la ligne graphique de l'ancien bulletin du CR Haute-Sûre dans un souci de continuité. La mascotte (libellule) a été reprise et mise à disposition de l'ensemble du bassin de la Moselle. La conception et la mise en page sur logiciel de création graphique sont assurées au sein de l'antenne Haute-Sûre, sur base de textes et illustrations fournis par les différentes antennes locales. Le bulletin prend la forme d'une revue 8 pages, distribuées uniquement sous format électronique, tant pour raisons économiques qu'environnementales.

La fin d'année 2019 a été un peu compliquée : changement de coordination, préparation du nouveau plan d'actions... L'Inf'eau n'est donc exceptionnellement pas paru fin 2019

L'année 2020 a été marquée par un début compliqué avec la crise COVID qui nous a également limités dans la diffusion des informations. Le Bulletin 1-2020 n'a pas pu paraître puisqu'il traitait d'informations « erronées » : JWE qui ont été annulées, la signature protocolaire qui a été annulée etc. Les incertitudes quant aux actions qui pourraient ou non être mises en place nous ont contraintes à limiter notre communication.

Le bulletin n°10 est finalement paru en novembre 2020 expliquant les nouvelles têtes dans le CRM, quelques actions clés de l'année et un petit mot d'agenda avec les événements JWE et BeWapp.

En plus de ce bulletin de liaison, les différentes antennes locales ont mis en place une information plus large pour la population de leur territoire.

¹ Publication site internet, diffusion via Google drive & publication Facebook.

4.1 Antenne Attert

Publication des activités du contrat de rivière

Action n°160 du Programme d'Actions 2020-2022

L'antenne Attert du CR Moselle utilise les deux bulletins d'informations disponibles sur le territoire attertois pour informer la population de ses activités ou actions menées par les partenaires : le Courrier du Parc et le bulletin communal qui sont tous les deux distribués à l'ensemble des habitants du territoire. Ils sont également accessibles sur les sites internet du parc naturel et de la commune d'Attert.



Ausflug zum Grendeler Mauer
 D'Pöschel ass d'Wasserhaus vu R. Iden mat dem...
Datum: 28. Mä 2020 um 14:15
Treffpunkt: bei der Breek ze Grendel
Dauer: +/- 1 Stonn
Sprecher: LJ
Umschlung: bis zum 25. Mä an enger mailson.ee@attert.com, T. 00352/26 62 08 00



Excursion au marais de Grendel
 L'année dernière, le Mésion de l'Eau de Redange avec les commissions de l'environnement...
Date: 28 mars 2020 14:15
RDV: au du pont Grendel
Durée: +/- 1 heure
Langue: LJ
Inscription: jusqu'au 25 mars mailson.ee@attert.com, T. 00352/26 62 08 00



Chaque année, après les dernières gelées hivernales et le retour de températures nocturnes plus étonnantes, les amphibiens sortent d'hibernation pour se reproduire...
Sauvage des batraciens : appel aux bénévoles
 Chaque année, après les dernières gelées hivernales et le retour de températures nocturnes plus étonnantes, les amphibiens sortent d'hibernation pour se reproduire...
Le petit groupe qui s'est formé est bien décidé à mobiliser cette année encore, mais ce sauvetage demande du temps, car la période concernée est longue.
 Si vous souhaitez les aider, une soirée ou plus (une bonne heure par soirée), avec un filet filet, un seau et une baignoire de sèche, contactez Jean-Luc Dubois 09602 3974. Un groupe WhatsApp nous contacte d'intermédiaire au sauvetage chaque soir de pluie.

4.2 Antenne Haute-Sûre

Rédiger et distribuer le Journal du Parc à tous les ménages du territoire, comprenant des sujets liés à l'eau, aux milieux aquatiques, la faune et la flore... ainsi qu'un journal des enfants (Le Petit Loutron)

Action n°253 du Programme d'Actions 2020-2022

En plus du bulletin de liaison, différents articles liés au Contrat de Rivière sont rédigés pour le Journal du Parc, distribué à tous les ménages du territoire. De cette manière, nous touchons un public bien plus large qu'avec le bulletin de liaison, en profitant de l'impression de la revue et de sa distribution toute-boîte. Les articles visent d'une part à faire état de réalisations diverses menées dans le bassin de la Sûre en lien avec le programme d'actions du CR mais aussi de rédiger des articles de fond liés aux cours d'eau et aux milieux aquatiques. Par ailleurs, chaque numéro comprend en pages centrales un magazine 4 pages à destination des enfants (Le Petit Loutron – journal des enfants).

Dans le numéro de janvier 2020 (n°52) : Le Pipit farlouse + le Petit Loutron spécial « moule perlière ».

Le Journal du Parc
Parc naturel Forêt de Moselle
N° 52 - Janvier 2020

Le petit farouche
Anthus pratensis

Journal 53 | 2020 | 5 pages | 100 mots | Parc naturel Forêt de Moselle ASBL | Centre de Moselle | 2 | Moselle

Série spéciale Espèces menacées du Parc naturel
2019-2020

Fiche espèce n°6 : le petit farouche
Anthus pratensis

Le petit farouche est un petit oiseau de passage abondant, qui vit en couple et se reproduit en avril-juin. C'est un oiseau très commun, présent dans les zones humides et les prairies. Il est très commun dans les zones humides et les prairies. Il est très commun dans les zones humides et les prairies.

Journal 53 | 2020 | 5 pages | 100 mots | Parc naturel Forêt de Moselle ASBL | Centre de Moselle | 2 | Moselle

le petit loutron

Le journal des enfants du Parc naturel Forêt de Moselle
1041 - Janvier 2020

A la pêche aux moules, moules, je ne «peux» plus y aller maman...

Des espèces protégées

Journal 53 | 2020 | 5 pages | 100 mots | Parc naturel Forêt de Moselle ASBL | Centre de Moselle | 2 | Moselle

Voici les 5 plus grandes causes de disparition des espèces dans le monde :

1. Le changement climatique / 2. Les espèces envahissantes / 3. La pollution / 4. La destruction et le morcellement des habitats / 5. La surexploitation.

Apprenez à mieux connaître le monde à côté de chez vous, à l'aide de nos jeux et de nos ateliers.

La pêche **Le pillage des bûches** **Les périodes de sécheresse**

Le réchauffement **Les espèces envahissantes** **Les espèces protégées**

Journal 53 | 2020 | 5 pages | 100 mots | Parc naturel Forêt de Moselle ASBL | Centre de Moselle | 2 | Moselle

Un espoir pour les moules

Depuis le début des années 2000, de nombreuses actions ont été réalisées pour restaurer l'habitat de la moule perlière et améliorer son environnement. Ces actions ont permis de restaurer l'habitat de la moule perlière et améliorer son environnement.

Des stations d'épuration naturelles

Les moules perlières sont des animaux filtreurs. Elles filtrent l'eau et retiennent les déchets, les polluants et les nutriments. Elles jouent un rôle important dans la purification de l'eau.

Journal 53 | 2020 | 5 pages | 100 mots | Parc naturel Forêt de Moselle ASBL | Centre de Moselle | 2 | Moselle

Colorize : Le cycle de vie de la moule perlière

Le cycle de vie de la moule perlière est complexe. Elle passe par plusieurs stades : l'ovule, le trochophore, le veliger, le pédoncule, le juvénile, l'adulte et le germe.

Journal 53 | 2020 | 5 pages | 100 mots | Parc naturel Forêt de Moselle ASBL | Centre de Moselle | 2 | Moselle

Dans le numéro 53 (juin 2020) : la loutre d'Europe + animations pédagogiques

Le Journal du Parc
Parc naturel Forêt de Moselle
N° 53 - Juin 2020

ESSEZ D'ENGRAISSEMENT DE VACHES AU FOND SÈCHE EN GÉRANCE

Depuis le début des années 2000, de nombreuses actions ont été réalisées pour restaurer l'habitat de la moule perlière et améliorer son environnement.

LES CLASSES PARTENAIRES 2020-2021 : MEILLEURS ENSEIGNANTS

Journal 53 | 2020 | 5 pages | 100 mots | Parc naturel Forêt de Moselle ASBL | Centre de Moselle | 2 | Moselle

Série spéciale Espèces menacées du Parc naturel
2019-2020

Fiche espèce n°7 : la loutre d'Europe
Lutra lutra

La loutre d'Europe est un mammifère semi-aquatil qui vit dans les rivières et les lacs. Elle est très commune dans les zones humides et les prairies. Elle est très commune dans les zones humides et les prairies.

TRAVAIL PRÉPAREZ POUR LES COURSES DE NATURE

Journal 53 | 2020 | 5 pages | 100 mots | Parc naturel Forêt de Moselle ASBL | Centre de Moselle | 2 | Moselle

le petit loutron

Le journal des enfants du Parc naturel Forêt de Moselle
1041 - Juin 2020

Colorize : Le cycle de vie de la moule perlière

Le cycle de vie de la moule perlière est complexe. Elle passe par plusieurs stades : l'ovule, le trochophore, le veliger, le pédoncule, le juvénile, l'adulte et le germe.

Journal 53 | 2020 | 5 pages | 100 mots | Parc naturel Forêt de Moselle ASBL | Centre de Moselle | 2 | Moselle

4.3 Antenne Our

Titre de l'action
Action n°...du Programme d'Actions 2020-2022

texte [illustration]

5 ANIMATIONS ET SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC ET DE PUBLICS CIBLES

5.1 Antenne Our

Annulation du Naturtag 2020 et des JWE.

Les animations des classes n'ont donc pas pu avoir lieu.

Les animations de la semaine de l'eau dans la commune de Bullange ont également été annulées.

(Actions 31 et 80 du PA 2020-2022)

Titre

Action n°... du programme d'actions 2020-2022

Texte [Illustration]

5.2 Antenne Attert

Au total, nous avons organisé 2 animations et activités de sensibilisation à la rivière et aux milieux humides dans le cadre des mercredis après-midi nature. 14 enfants ont été sensibilisés.

Organisation d'animations extra-scolaires autour du thème de la rivière et des zones humides

NOUVELLE ACTION - Action n°312 du programme d'actions 2020-2022

29/01/2020 : animation par la maison de l'Eau de Redange dans le cadre des mercredis après-midi nature : le rôle des saules le long des cours d'eau et atelier bricolage de radeaux en osier – 14 enfants

19/02/2020 : dans le cadre des mercredis après-midis nature, atelier théâtre avec la compagnie Les Petits délices, sélectionnée par six parcs naturels de la grande Région dans le cadre d'un projet Interreg pour la création d'un spectacle autour des zones humides : ateliers de création de personnages vivant dans les milieux humides et leur mise en valeur par des ombres – 14 enfants



Annulation :

- des JWE 2020

- des animations dans les écoles (malgré le code « rouge » permettant l'accueil d'animateurs en classe et l'intérêt montré par les enseignants, la Commune a dû interdire toutes les animations suite à une recrudescence du nombre de cas Covid dans la commune)
- d'une journée autour du thème de l'eau avec six classes belges et grand-ducales (11 mai).
- de la fête du Parc (où des animations « eau » étaient prévues par la maison de l'Eau de Redange et le PNVA et des animations dans les écoles (6 septembre)

5.3 Antenne Haute-Sûre

Malgré cette année marquée par la pandémie, bon nombres d'actions ont pu être maintenues. Nous avons organisé **35 animations et activités de sensibilisation** à la rivière et aux milieux humides, rassemblant **804 personnes**.

Date	Nb participants	Description activité
07-01-20	20	Saumon en classe
08-01-20	18	Saumon en classe
23-01-20	20	Saumon en classe
28-01-20	18	Saumon en classe
02-02-20	50	Journée mondiale des zones humides
12-02-20	20	Saumon en classe
18-02-20	18	Saumon en classe
03-02-20	15	Animation produits d'entretien écologiques
04-03-20	12	Entretien labyrinthe, plantations
05-03-20	12	Main dans la main, déchets et préservation de l'eau
11-03-20	12	Entretien labyrinthe, plantations
14-07-20	14	Stage - Indice biotique
20-07-20	18	Insectes zones humides + fabrication papier
23-07-20	16	Insectes zones humides + fabrication papier
27-07-20	20	Atelier tanin + balade en zone humide
28-07-20	12	Balade le long de la Sûre sur le Ravel
04-08-20	14	Stage - balade forêt + castor
06-08-20	14	stage - Indice biotique + initiation pêche
08-09-20	18	Classe Partenaire Martelange
14-09-20	15	Classe Partenaire Nives
17-09-20	20	Classe Partenaire Sainlez
21-09-20	16	Classe Partenaire Hachy
22-09-20	19	Classe Partenaire Grandvoir
28-09-20	27	Classe Partenaire Bastogne
29-09-20	28	Classe Partenaire Marvie
02-10-20	11	Sortie salamandre
08-10-20	12	Main dans la main : balade le long de la Sûre
19-10-20	39	JWE - spectacle L'eau rangée
20-10-20	50	JWE - spectacle L'eau rangée
20-10-20	34	JWE - spectacle L'eau rangée
22-10-20	53	JWE - spectacle L'eau rangée
22-10-20	32	JWE - spectacle L'eau rangée
23-10-20	150	JWE - spectacle L'eau rangée

23-10-20	15	Sortie salamandre
17-12-20	18	Animation produits d'entretien écologiques

2.3.3.3. Journée mondiale des Zones Humides Actions n°254 et 261 du Programme d'Actions 2017-2019

En février, la journée mondiale des zones humides a traditionnellement été organisée de manière transfrontalière avec le Parc naturel Haute-Sûre luxembourgeois. Des balades guidées des deux côtés de la frontière ont permis aux 50 participants de découvrir les bassins de compensation du lac d'Esch-sur-Sûre dans la région de Boulaide et la vallée de la Sûre entre Bodange et Strainchamps. Les participants ont ainsi découvert le projet de suivi des espèces par pièges photographiques.



2.3.3.4. Journées Wallonnes de l'Eau Actions n°254 et 260 du Programme d'Actions 2017-2019

Les journées wallonnes de l'eau ont été reportées de mars à octobre. Comme l'an passé, c'est le spectacle « L'eau rangée » qui a remporté le marché, avec l'avantage de tourner d'école en école. Cette formule a rendu ce report effectif en contexte de la Covid, puisqu'il permettait de respecter les bulles sanitaires définies au sein de chaque établissement/commune. En tout, **7 représentations** ont été faites dans chacune des communes du Parc naturel dans le cadre des collaborations avec les Classes Partenaires (sauf Léglise, qui n'a pas remis de candidature), touchant ainsi **358 élèves** et leurs enseignants.



2.3.3.3. Projet « Amphibiens » Actions n°191, 192 et 195 (modifiée) du Programme d'Actions 2017-2019

Le comptage des salamandres sur Martelange se poursuit avec les bénévoles. Via une classe partenaire du village, les enfants et leurs parents ont été invités à participer à deux sorties au mois d'octobre 2020.

2.3.3.4. Animations scolaires et grand public Actions n°266 et 267 du Programme d'Actions 2017-2019

• **Animations « Saumon en classe »**

Le principe général du projet est d'élever de début février à fin mars, dans un aquarium d'une contenance d'environ 60L à 8°C (+/-0,5°C) mis en classe, des œufs (+/- 200) de saumon atlantique (du stade œuf jusqu'au stade alevin à vésicule résorbée). Les élèves doivent relever la température quotidiennement et le pH 1x/mois, vérifier que le refroidisseur est en bon état de fonctionnement et enlever chaque jour les œufs ou alevins morts. Après l'éclosion des œufs, ils nourrissent les alevins à vésicule résorbée jusqu'au moment du déversement dans une rivière proche de l'école. Les objectifs de ce projet sont de faire découvrir aux enfants le cycle de vie des salmonidés, de les sensibiliser à l'importance de la protection et la conservation des cours d'eau, d'expliquer l'impact de l'homme sur la qualité de l'eau et la biodiversité des milieux. L'animation se fait en classe en plusieurs fois :

- Lors de l'installation du matériel : présentation du matériel et des poissons de Wallonie avec des maquettes en bois.
- Lors de l'introduction des œufs dans l'aquarium : présentation sur le cycle de vie du saumon.
- Lors du déversement des alevins dans un cours d'eau : réalisation d'un indice biotique.

L'originalité du projet réside en une prise de conscience des enfants du maintien des conditions de qualité et de température de l'eau, assurant la survie des œufs et des alevins tout au long du projet. Ce projet aborde de nombreux thèmes s'intégrant dans les matières du programme scolaire : biologie (anatomie, cycle de reproduction, ...), étude du milieu (indices biotiques, biodiversité, ...), écologie (cycle de l'eau, ...), mathématiques (calculs des volumes, du débit)...

Remarque : ce projet se fait en collaboration avec la pisciculture régionale d'Erezée et le Service de la Pêche du DNF.

Cette année, l'animation a été réalisée dans 2 écoles du Parc naturel (Mageret et Fauvillers) avec le matériel du Contrat de rivière Moselle. Ces animations se sont bien déroulées et nous n'avons connu que très peu de perte au niveau des œufs et alevins (environ 90% de réussite). Avec le contexte de la Covid-19, les enfants n'ont pas pu participer à la relâche des alevins. Des photos et vidéos leur ont cependant été envoyées.



• **Les Classes Partenaires**

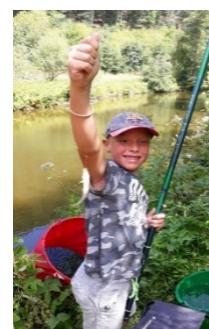
Pour l'année scolaire 2019-2020, le Parc naturel HSFA a, de nouveau, accompagné 7 classes issues des 7 communes du territoire. L'objectif étant le suivant : initier les élèves au développement durable en leur proposant des apprentissages liés à différents thèmes : eau et forêt ; agriculture ; patrimoine ;

insectes auxiliaires et rivière. En plus des journées d'animation, les 7 classes sont encouragées à passer à l'action via divers ateliers. Dans ce cadre, le Contrat de rivière Moselle propose différents temps forts de sensibilisation à l'eau, de façon à intégrer l'ensemble des sujets abordés (y compris lors des animations patrimoine et agriculture). De quoi espérer un impact plus probable sur les comportements des élèves. Malheureusement, les animations liées à la rivière se font généralement dès le retour du beau temps. Or, la situation sanitaire, nous a empêchés de poursuivre celles-ci avec les écoles. Ce qui explique le peu d'animations réalisées notamment pour l'analyse des cours d'eau situés près des écoles afin d'en déterminer l'indice biotique. Néanmoins, une animation concernant les produits d'entretien a pu être réalisée sur la commune de Vaux-sur-Sûre en février. Celle-ci abordait les impacts de ces produits sur les eaux sales rejetées et proposait aux enfants d'en fabriquer de façon à limiter les dégâts dans les rivières. Depuis septembre 2020, les classes partenaires ont redémarré et malgré la situation, 7 classes ont pu vivre l'animation entre eau et forêt qui permettait de découvrir la zone humide à Martelange. Une animation sur les produits d'entretien écologiques a été réalisée en décembre et le spectacle lié aux JWE a été organisé dans les 7 écoles.



- **Stages d'été pour les curieux de nature**

Deux semaines de stage ont été organisées cet été. Vingt-huit enfants de 8 à 12 ans y ont pris part. Durant ces deux stages, plusieurs journées ont été consacrées à la rivière dont un jeu de piste entre eau et forêt qui permettait aux enfants de découvrir une mare située à l'entrée de Martelange ainsi que la zone humide se trouvant à proximité de la maison du Parc. Une autre journée fut dédiée à la découverte des petits habitants de la Sûre avec une recherche des macro-invertébrés et une analyse de l'indice biotique du cours d'eau. Deux journées ont permis aux enfants de se balader en vélo sur le Ravel le long de la Sûre.



L'occasion de voir une passerelle à poissons, un lac artificiel, les indices de présence du castor et se promener parmi les méandres de la Sûre à Strainchamps à la recherche des libellules et autres demoiselles. Une après-midi du mois d'août fut consacrée à une initiation à la pêche en collaboration

avec l'asbl La Bourriche de Habay-la-Neuve (Maison de la Pêche du Luxembourg). Une journée entière fut passée au Burfelt au Grand-Duché du Luxembourg afin de visiter le lac en bateau solaire et comprendre l'intérêt de préserver l'eau du côté belge

- **Plaine Ado de la commune de Martelange**

La formule « Le Ravel à vélo le long de l'eau » a aussi été proposée lors de la plaine organisée par la commune de Martelange le 28 juillet. Cette animation d'une journée a rassemblé 12 enfants âgés de 12 à 14 ans. Les thématiques abordées ont été les suivantes : la présence d'un lac artificiel, la recherche des indices de présence du castor, l'intérêt d'une passerelle à poissons, les actions réalisées à Strainchamps afin de relier la Sûre et la Sûre.

- **Main dans la main**

En collaboration avec le Plan de Cohésion Sociale de Martelange, nous avons organisé le 5 mars dernier une rencontre avec les jeunes parents et leur bébé sur la thématique de l'eau. Comment réduire ses déchets avec bébé et ne pas surconsommer tous les produits vendus ? Un atelier de fabrication de lingettes réutilisables a été fait avec des bénévoles. Ce pack de bienvenue leur a été offert, lors d'un atelier de fabrication de liniment maison. Douze personnes ont participé à cette action. Une seconde date a su être maintenue le 8 octobre pour une balade automnale le long de la Sûre. 12 enfants et leurs parents y ont pris part.



Activité d'été en famille

Trois après-midis pour les enfants et leurs parents ont été organisées, en collaboration avec le Syndicat d'Initiative et le Plan de Cohésion Sociale de Martelange. Les deux premières journées avaient pour thème « Les insectes et les fleurs » : découverte et observation de ces deux mondes dans le labyrinthe de la biodiversité et atelier de fabrication de papier incrusté de graines de pré fleuri, pour écrire aux proches confinés et inviter à réserver un espace sauvage dans son jardin (on dépose la carte sur la terre, on arrose et ça pousse). La troisième après-midi a été consacrée à l'exploration de la zone humide située à l'arrière de la tannerie (atelier tanin sur les sacs réutilisables – pour moins de déchet) – découverte de la biodiversité du site et de l'usage que l'homme en a fait au travers des âges. C'est en tout 54 enfants et parents qui ont pris part à ces activités de découvertes ludiques en famille.





Covid-19 et annulation en cascade

De mars à juin, ce ne sont pas moins de 35 journées d'animation qui ont été annulées : atelier savon, excursion transfrontalière, indice biotique, visite des zones humides, des vergers et ruchers, spectacles sur l'eau, ...

Dans le cadre des JWE, 3 ateliers produits d'entretien étaient programmés en collaboration avec la bibliothèque de Légglise et l'AIVE (annulation simple). A cette occasion, nous avons également commandé un spectacle « L'eau rangée » proposé aux classes partenaires. En accord avec le comédien et l'administration, ce spectacle a été reprogrammé, toujours dans le cadre des JWE, en octobre (voir plus loin).

Ayant perdu du jour au lendemain toute possibilité d'éveiller les enfants au respect de l'environnement et de la qualité de l'eau, nous avons décidé de le faire en ligne. Via le Facebook du parc, nous postions tous les 2 jours des activités à destination des enfants confinés : de quoi sortir de chez soi et se frotter aux éléments pour apprendre autrement : bricolage, recette, expérience.

6 REVUE DE PRESSE

Titre	Journal ou revue	Date
https://www.grenzecho.net/31516/artikel/2020-02-20/noch-viel-zu-tun-am-oberlauf-der-our	GrenzEcho	20-02-2020
Sauvetage des batraciens	Courrier du Parc 89	Mars 2020
Sauvons les batraciens à la Platinerie	Avenir du Luxembourg	03-03-2020
Visite du marais de Grendel par la Maison de l'Eau	Bulletin communal	Janvier 2020
Inauguration des panneaux « au fil de l'eau » : Article et reportage vidéo sur les panneaux Article et reportage vidéo sur les panneaux Article de deux pages – Le pays d'Arlon se décline au fil de l'eau	Site Vivre ici Site Rtl info Avenir du Luxembourg	10-03-20 10-03-20 11-03-20
Un lifting pour l'étang du Châtelet	Avenir du Luxembourg	31/01/2020
Du neuf au Parc du Châtelet	Avenir du Luxembourg	15/06/2020
Aide du Parc à la plantation de haies	Bulletin communal Légglise	Août 2020
Aide du Parc à la plantation de haies	Bulletin communal Habay	Sept. Octobre
Aide du Parc à la plantation de haies	Bulletin communal Vaux-sur-Sûre	Octobre 2020

MARDI 3 MARS 2020

ARRONDISSEMENT D'ARLON AL 27

ATTERT

Sauvons les batraciens à la Platinerie

Une opération de sauvetage de batraciens est mise sur pied par un groupe de Tontelangeois. Elle aura lieu à proximité des étangs de la Platinerie

• Jean-Claude FONCK

Chaque année, après les dernières gelées hivernales et le retour de températures nocturnes plus clémentes, les amphibiens sortent d'hibernation pour se reproduire. « Lors de la saison des migrations qui s'étale généralement de février à avril, outre le risque de se faire simplement écraser, les amphibiens peuvent périr par effet d'aspiration, projetés contre les soubassements des véhicules qui roulent au-delà de 30 km/h. Le trafic routier constitue donc toujours la première cause du déclin des batraciens ».

Depuis plusieurs années déjà, des riverains se plaignaient de l'hécatombe de batraciens sur la petite route reliant les villages de Tontelange, Bonnert et



Obertpallen (GDL). En effet, lors de la migration nuptiale du printemps, les batraciens quittent leur gîte dans le bois pour rejoindre l'étang de La Platinerie. Ils sont très nombreux à finir leur jour sous les roues des véhicules. Les années antérieures, quelque 200 cadavres ont été inventoriés rien que sur une journée de mars.

La Ville d'Arlon, les Services Techniques provinciaux, la Commune d'Attert, le Parc naturel et

l'antenne locale du Contrat de Rivière Moselle ont alors décidé la création d'un crapauduc. Des parois de guidage ont été installées afin d'interdire l'accès à la route aux batraciens.

Mais force est de constater que cela ne suffit pas pour éviter l'hécatombe.

Appel aux bénévoles

Un groupe de Tontelangeois a décidé d'agir pour éviter que la route soit un cimetière infernal comme c'était le cas jusqu'alors,

malgré le crapauduc installé sous la route.

Ils proposent que les usagers de cette route ouvrent l'œil et lèvent le pied aux abords de cette zone de traversée. « Ces migrations nuptiales ont lieu après la tombée du jour, par temps assez doux (plus de 4 °C), en général humide (sans doute plus de 60 % d'humidité relative) et sous un ciel couvert. Les principaux points « chauds » du territoire du Parc naturel sont La Platinerie, à cheval sur les communes d'Arlon et

d'Attert, mais aussi la route entre Post et Louchert et l'étang de Tattert », précise un des riverains de Tontelange.

Ce crapauduc n'est, en effet, pas suffisant et ne couvre pas toutes les possibilités de passage. L'an passé, plus d'un millier de crapauds et une cinquantaine de grenouilles et de tritons ont ainsi été aidés et pour une bonne part, ils ont été sauvés.

Le petit groupe de Tontelangeois est bien décidé à se mobiliser une nouvelle fois cette année. « Mais ce sauvetage demande du temps, car la période concernée est longue. Cela se passe par temps humide et en début de soirée, dès le coucher du soleil. Pour l'aller, du bois vers l'étang, mais aussi pour le retour, après la ponte ». Si vous souhaitez les aider, une soirée ou plus (une bonne heure par soirée), avec un gilet fluo, un seaux et une bonne lampe de poche, il est possible de contacter Jean-Luc Bodeux de Tontelange (tél. 0496 47 19 74). Un groupe WhatsApp fera ensuite office d'alerte/appel au sauvetage chaque soir de pluie. ■

MERCREDI 11 MARS 2020

PROVINCE DE LUXEMBOURG AL 21

ARLON

Le Pays d'Arlon se décline au fil de l'eau

87 panneaux explicatifs ont été placés près de lavoirs, moulins, fontaines.

Tous sont répertoriés sur le territoire de quatre communes du Pays d'Arlon.

• Jean-Claude FONCK

C'est au lavoir du Wäschbour qu'a été présenté lundi matin le projet « Le Pays d'Arlon au fil de l'eau » dans le but de mettre en valeur le riche patrimoine lié à l'eau.

Lavoirs, moulins, abreuvoirs, pompes ou fontaines, tous ces éléments bâtis ont un intérêt touristique et historique important.

Ce projet a été présenté par le bourgmestre d'Arlon Vincent Magnus, la coordinatrice adjointe au contrat de ri-



Présentation du projet « Le Pays d'Arlon au fil de l'eau » sur le site du lavoir du Wäschbour à Arlon.

vière Semois-Chiers Céline Zintz et par Dany Lucas, le président de la Maison du Tourisme.

Le Pays d'Arlon est composé de quatre communes : Arlon, Attert, Aubange et Messancy.

Céline Zintz précise : « Après un inventaire de ce petit patrimoine régional, des panneaux informatifs ont été créés afin de rappeler aux visiteurs le rôle essentiel que ces constructions avaient dans le passé ».

Au total, 87 panneaux ont été placés dans les quatre communes concernées. On retrouve sur chaque panneau une photo ancienne ainsi

qu'un texte expliquant quelques éléments architecturaux, historiques ou encore des anecdotes. Un dépliant a également été imprimé, en 10 000 exemplaires, et présente quelques coups de cœur par commune.

Tout se savait au lavoir

Céline Zintz ajoute : « Ce projet nous permet également d'en apprendre plus sur les lavandières d'autrefois ou l'histoire des moulins dans la région. Ouverts en permanence, ces lavoirs permettaient aux habitants des villages ou des quartiers périphériques des villes de

laver le linge. Ces lieux avaient une place importante dans la vie courante. Les lavoirs étaient des lieux où les femmes étaient libres de leur parole et pouvaient débattre des petites histoires du village, arrangeaient d'éventuelles accordailles... Les cancars y allaient bon train, tout se savait au lavoir ».

La « grande lessive » ou « buée » se pratiquait une à deux fois par an, au printemps et en automne et pouvait même durer plusieurs jours. Le linge sale, prélevé dans de l'eau bouillante, était transporté en brouette. En guise de savon, on utilisait

une décoction de saponaire ou de cendre de bois.

Plus tard, c'est le savon de Marseille qui fut employé. Une fois lavé ou battu, le linge était transporté pour être séché. Dans certains sites, on lavait le linge directement sur les rives du cours d'eau notamment à Athus, Nothomb, Parette et Schaeck.

Autres patrimoines liés à l'eau : les abreuvoirs réservés au bétail et aux chevaux.

Le Pays d'Arlon compte également plusieurs moulins. L'alimentation de base dans nos contrées est constituée par les céréales panifiables. La force motrice développée par la roue pouvait servir à d'autres usages que la mouture des grains. Beaucoup de moulins ont eu ainsi plusieurs affectations, soit spécifiques, soit variables selon les besoins ou la saison : moulin à foulon, moulin à huile, moulin à tan, platinerie, scierie, papeterie, production d'électricité. ■

ATTERT



Le lavoir de Tattert Ce lavoir de Tattert (Attart), qui date de la 2^e moitié du XIX^e siècle, se situe dans une dépression, non loin des étangs du ruisseau Im Brull. On peut s'étonner de la présence de ce lavoir à un endroit aussi insolite et aussi éloigné de la localité, d'autant plus que le chemin qui y donne accès devient vraiment impraticable par temps de pluie. Est-ce dû à la présence de plusieurs sources, jaillissant de la Weissenberg ou Blanche colline ?

ATHUS



Les lavandières de la Grand-rue

Bien que le conseil communal décidât en mars 1900 d'établir neuf lavoirs sommaires, en bois, le long de la Messancy, des maris fort attentionnés avaient également installé des petites planches au bout de leur jardin afin de faciliter la tâche de leur épouse et leur éviter de se déplacer avec le linge sale, comme c'était le cas notamment sur ce cliché à la Grand-rue à Athus.

MESSANCY



D'huile de faines au moulin de Habergy

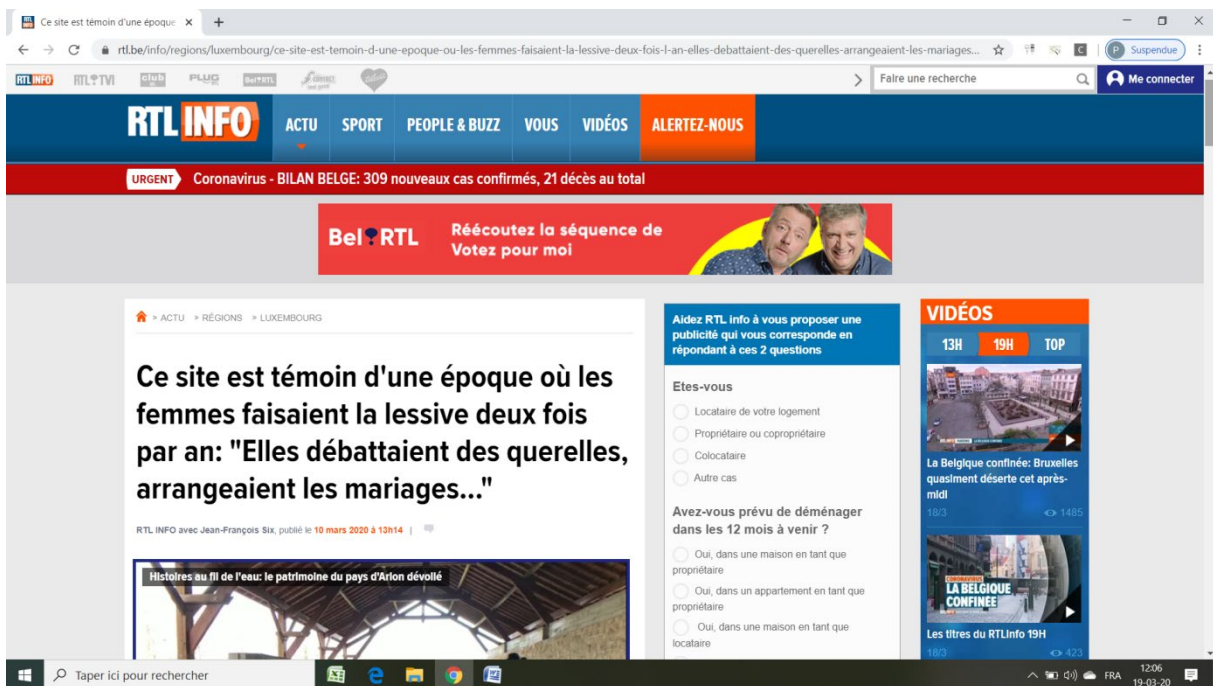
Au début du XX^e siècle, les fonctions du moulin de Habergy étaient multiples, on y produisait saisonnièrement de l'huile de faines. Quand les jours commençaient à raccourcir, les familles du village récoltaient les faines en plaçant de grands draps sous les hêtres. Ces petites graines triangulaires produites en abondance par les hêtres fournissaient une huile jaune clair à peu près inodore, douce et agréable et qui possédait la particularité de ne pas rancir.

TOERNICH



Le lavoir de Toernich au Burrewee

Nombreux étaient les Arlonais qui jadis envoyaient leur linge à laver auprès des lavandières de Toernich. Dans l'après-midi du lundi, deux ou trois de ces longs chariots qui servent à la rentrée des foin et des gerbes s'arrêtaient au Marché aux Légumes. Ils ramenaient en ville les mannes du linge lavé au cours de la semaine. Pourquoi ces lavandières à Toernich ? Peut-être parce qu'elles avaient l'avantage de disposer au centre du village d'un grand lavoir couvert qui était alimenté par une source abondante.



7 THEMATIQUE DES GROUPES DE TRAVAIL ET L'ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Groupes de Travail	Etat d'avancement des travaux
COPIL reméandrage Sûre	Tranche ferme clôturée – demande extension budget réalisée
Obstacles SPT Lux	Cf. détail des actions dans le présent rapport

8 NOMBRE ET DATES DES ENTREVUES AVEC LES COLLEGES ECHEVINAUX ET LES DEPUTATIONS PERMANENTES, DES REUNIONS DU BUREAU, DES GROUPES DE TRAVAIL, DES REUNIONS DU COMITE DE RIVIERE ET D'AUTRES REUNIONS

Remarque Mars-juin 2020 : Crise covid

Date	Objet	Partenaires	Lieu	Nombre
06-janv	réunion équipe: coordination projets	PNHSFA	Martelange	13
09/01	Réunion préparation JWE 2020	CRM- Attert, PNVA, Maison de l'eau	Attert	4
13-janv	réunion DNF projet lotissement VSS	DNF	Martelange	4
14-janv	Réunion coordination sur les animations 2020			2
14-janv	Réunion projet panneau/eau extrascolaire Martelange			5
15-janv	réunion de travail offre LIFE BNIP	PNHSFA	Martelange	4
20-janv	Coordination Burfelt sur collaboration stage été			2
22-janv	réunion épuration Habay	PNHSFA, CR Semois-Chiers	Habay	6
24/01	Réunion administratif	CRM-ASBL	Botrange	4
27/01	Réunion-présentation TFE	PNHFE-OUR	Botrange	15
27-janv	Rencontre bénévoles sur action couture JWE			5
27-janv	réunion antenne Our Obstacle Botrange	CRM	Botrange	4
03-févr	réunion équipe: coordination projets	PNHSFA		13
03-févr	réunion groupe Ecolo "eau"	groupe Ecolo PLUX	Martelange	15
04-févr	Visite tannerie avec nouvelle engagée – valorisation touristique zone humide			3
11/02	Réunion d'équipe : répartition du travail d'Elisabeth	PNVA	Attert	5

12-févr	réunion PARIS et supracommunalité Fauvillers	STP, Fauvillers	Fauvillers	7
12/02	Réunion invasives, PN etc.	DNF	Forstamt St-Vith	18
13-févr	réunion Entre les bois et gué de Geneveaux	STP, Fauvillers	Fauvillers	6
17/02	Formation sur l'animation rivière	CR Wallonie		30
17-févr	Formation animation sur l'eau IEP			20
19/02	Interview-réunion	Presse GrenzEcho, PNHFE	Botrange	3
26-févr	réunion DNF ct Habay	DNF	Habay	7
02-mars	réunion équipe: coordination projets	pnhsfa	Martelange	13
03/03	Réunion préparation inauguration panneaux au fil de l'eau	CR Semois-Chiers, Maison du Tourisme du Pays d'Arlon, SI Aubange, commune d'Arlon et CRM - Attert	Arlon	7
03/03	Réunion des directions de parc	PNHFE, PNVA, PNHSFA, SPW	Fauvillers	6
04-mars	réunion Bastogne panneau Lutremange	Bastogne, PCDN	Bastogne	3
06/03	Réunion CTSBH5 - OUR	CRAmblève, partenaires CRM-Our	Stavelot	35
09/03	Réunion Plantes invasives - OUR	CRAmblève, communes, partenaires CRM-Our	Stavelot	25
09/03	Conférence de presse projet Au fil de l'Eau	CR Semois-Chiers, CRM – Attert, Maison du Tourisme du Pays d'Arlon, SI Aubange, communes d'Arlon, d'Attert, Aubange et Messancy	Arlon	20
16/03	Réunion d'équipe PNVA	PNVA	Attert	5
04-mai	réunion équipe: coordination projets	pnhsfa	visioconférence	13
11/05	Réunion d'équipe PNVA	PNVA	Visioconférence	5
08-juin	réunion équipe: coordination projets	pnhsfa	visioconférence	13

08-juin	concertation ponts ravel Bastogne	spt, DNF	ML07R	4
10-juin	PARIS VSS	VSS	VSS	2
06-juil	réunion équipe: coordination projets	pnhsfa	visioconférence	13
08-juil	Réunion d'équipe PNVA	PNVA		5
27-juil	réunion maison Lambin VSS	VSS, DNF	VSS	7
03-août	réunion équipe: coordination projets	pnhsfa	visioconférence	13
02-juil	réunion installation chantier reméandrage	Cariçai, DNF, SPT, DCP	Volaiville	5
06-juil	réunion équipe: coordination projets	pnhsfa	visioconférence	13
27-juil	réunion maison Lambin VSS	VSS, DNF	VSS	7
03-août	réunion équipe: coordination projets	pnhsfa	visioconférence	13
06-août	réunion lancement chantier Volaiville	Cariçai, DNF, SPT, DCP	Volaiville	7
14-août	réunion chantier Volaiville	Cariçai, DNF, SPT, DCP	Volaiville	8
19-août	réunion maison Lambin VSS	VSS, DNF	VSS	5
20-août	réunion chantier Volaiville	Cariçai, DNF, SPT, DCP	Volaiville	6
27-août	réunion chantier Volaiville	Cariçai, DNF, SPT, DCP	Volaiville	7
31-août	Réunion d'équipe PNVA	PNVA		5
03-sept	réunion chantier Volaiville	Cariçai, DNF, SPT, DCP	Volaiville	6
10-sept	réunion chantier Volaiville	Cariçai, DNF, SPT, DCP	Volaiville	7
17-sept	réunion LIFE BNIP	PNHSFA	visioconférence	5
11 sept	Réunions directrices écoles Attert pour report spectacle JWE	CRM Attert	Attert	5
30-sept	réunion bail SPT	SPT, DNF	divers	4
06-oct	Réunion équipe PNVA	PNVA		5
06-oct	réunion nouvelle engagée serv enviro VSS	VSS	VSS	2

07-oct	réunion gué Wisbich DEMNA	DEMNA	Wisembach	2
13-oct	réunion bail SPT	spt, DNF	divers	4
16-oct	RP Volaiville	Cariçaie, DNF, SPT, DCP	Volaiville	5
20-oct	RP Bodange	cariçaie, DNF, DCENN, DCP	Bodange	8
26-oct	Réunion d'équipe PNVA	PNVA		5
05-nov	visio actions Mama et UC LIFE	divers	visioconférence	15
19 nov	réunion Grand nettoyage de Printemps + JWE 2021	CRWallonie Be Wapp	visioconférence	35
19 nov	réunion interantennes CR Moselle	3 antennes	visioconférence	4
23-nov	Réunion d'équipe PNVA, accueil Martin	PNVA	Visioconférence	5
01-déc	séminaire PAC	FPNW	visioconférence	
01-déc	réunion LIFE BNIP	PNHSFA	visioconférence	5
02/12	Visite de terrain – réserve naturelle de la Vallée de la Nothomb	CRM Attert – PNVA – DNF – Graphicrea	Nothomb	4
08-déc	Action Ici commence la mer	CRWallonie SPGE	visioconférence	
08-déc	réunion LIFE BNIP	PNHSFA	visioconférence	5
09-déc	AG CR Moselle	CR Moselle	visioconférence	
10-déc	thèse A. Peeters Uliège	Uliège	visioconférence	
15/12	Réunion avec la maison de l'Eau	CRM- Antenne Attert	Attert	4
22-déc	réunion DCENN	DCENN	neufchateau	2

9 SYNTHÈSE DES POINTS POSITIFS ET NÉGATIFS CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS ET LA MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE DÉVELOPPÉE

La crise COVID-19 nous a très fortement limités dans nos réunions, actions de sensibilisation etc.

10 FORMULATION DE SOLUTIONS PRECONISEES PAR LE COMITE DE RIVIERE POUR AMELIORER LES RESULTATS DU CONTRAT DE RIVIERE

/

11 TABLEAU DES ETUDES MENEES

Intitulé	Auteur	Objectifs	Résultats
Suivi de l'impact hydromorphologique du démontage de barrages de castor sur la Sûre	ULiège - LHGF	Rapport étude final	Rapport d'étude. 38 pp.

12 RELEVÉ DES DEPENSES EFFECTUEES PENDANT L'ANNEE ECOULEE ET MONTANTS PREVISIONNELS DE L'ANNEE SUIVANTE

Ci-joint se trouve la comptabilité 2020 ainsi que le budget prévisionnel du Contrat rivière Moselle de l'année 2021.